LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

SITUATION D'URGENCE

À la suite de l'explosion de gaz qui s'est produite le 25 janvier à Otterburne, des mesures d'urgence ont été mises en place de Saint-Malo jusqu'à Sainte-Agathe.

A3

ACTUEL

RADIO ÉTUDIANTE

Après avoir connu de nombreux défis depuis 2012, la radio étudiante CBAU a enfin repris du service. Retour sur une série de rebondissements controversés.

A7

ACTUEL

RÉSIDENCE LANGEVIN

L'auberge médicale A Port in the Storm lance sa campagne de financement afin de reccueillir les 15 millions $ nécessaires au réaménagment de la Résidence Langevin et la construction de 40 chambres.

A9

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA
VOL. 100 N° 40 • DU 29 JANVIER AU 4 FÉVRIER 2014
SAINT-BONIFACE

À l'assaut du mur







photos : Thomas Richard

Comme chaque année depuis 1996, le Club d'escalade de Saint-Boniface, affilié au Club Alpin du Canada, a ouvert son mur de glace. La tour offre ses 20 mètres givrés, en plein cœur d'un des endroits les plus plats du Canada! Le 25 janvier, la première femme à avoir escaladé tous les sommets de plus de 3 350 mètres des Rocheuses, Nancy Hansen, est venue de Canmore pour donner ses conseils aux adeptes et promouvoir ce sport. Chaque fin de semaine, la tour est ouverte de 9 h 30 à 16 h, au tarif de 30 $, pour les non-initiés. Un bon entraînement avant le Festiglace du Club, qui se déroulera les 15, 16 et 17 février prochains.

Retrouvez notre vidéo sur www.la-liberte.mb.ca.

Citation DE LA SEMAINE

« L'éducation devrait être un bien public. C'est un modèle qui marche dans plusieurs pays d'Europe et d'Afrique et le Canada devrait s'en inspirer. »

La présidente de la composante manitobaine de la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes, Bilan Arte se bat pour un système éducatif égalitaire. **| Page A5.**

Gagnant du grand prix d'Excellence générale DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE
RÉCIPIENDAIRE DU CAPOT BLEU 2013
The Chamber — The Winnipeg Chamber of Commerce — RÉCIPIENDAIRE DU PRIX Spirit of Winnipeg
FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE du Canada — LAURÉAT DU PRIX Boréal 2013

Le SOMMAIRE

HÔPITAL SAINT-BONIFACE

Aucune opération pour le moment

Toutes les opérations chirurgicales sont suspendues à l'Hôpital Saint-Boniface depuis l'éclatement d'un tuyau d'eau. Nul ne sait encore quand la situation retournera à la normale.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Aucune opération chirurgicale ne peut se faire à l'Hôpital Saint-Boniface pour le moment. Lors d'une conférence de presse tenue le 23 janvier dernier, les responsables de l'Office régional de la santé (ORS) de Winnipeg ont informé que la suspension des opérations chirurgicales à l'Hôpital Saint-Boniface pourrait durer plusieurs semaines.

« Ça pourrait prendre quelques jours ou quelques semaines », explique le vice-président de l'ORS de Winnipeg, Dr Brock Wright. En effet, cette annonce a été faite suite à l'éclatement d'un tuyau d'eau qui a entrainé le 22 janvier des problèmes de chauffage, de ventilation et de fuite d'eau dans les salles d'opération. Cet incident n'a causé aucune victime selon les responsables de l'Hôpital Saint-Boniface.

« Toutes les opérations non urgentes ont été aussitôt annulées, explique Dr Brock Wright. Pour les opérations urgentes, elles se feront dans d'autres hôpitaux. » Ce problème que connaît l'Hôpital Saint-Boniface touche particulièrement les patients. Depuis le 22 janvier, c'est une moyenne de 30 opérations chirurgicales qui sont annulées chaque jour. « C'est une situation très sérieuse et nous prenons les mesures qu'il faut pour y faire face », a déclaré Dr Brock Wright.

Des répercussions plus larges

Pour régler les urgences chirurgicales, l'Hôpital Saint-Boniface travaille en partenariat avec d'autres hôpitaux comme le Centre des sciences de la santé et l'Hôpital Grace. Mais pour pouvoir accueillir ces nouveaux patients qui ont besoin d'une opération chirurgicale urgente, il faut faire de la place.

Depuis le 22 janvier, des dizaines d'opérations non majeures ont été également annulées dans d'autres hôpitaux. « Cette situation ne touche pas seulement l'Hôpital Saint-Boniface. On doit prioriser les opérations chirurgicales urgentes. Les moins urgentes seront reprogrammées », confie le Dr Brock Wright.


photo : Wilgis Agossa
Le vice-président de l'Office régional de la santé de Winnipeg, Dr Brock Wright a annoncé lors d'une conférence de presse la suspension temporaire de toutes les opérations chirurgicales à l'Hôpital Saint-Boniface.

Mais plus que les hôpitaux de la ville de Winnipeg, tous les services hospitaliers ressentent aussi la pression occasionnée par ce problème d'eau. « Nous avons demandé aux offices régionaux de la santé partout au Manitoba d'éviter d'envoyer autant que possible des patients à Winnipeg », explique-t-il.

Le plan d'action des responsables de l'ORS de Winnipeg permet certes de limiter les dégâts en permettant aux patients ayant besoin d'opération urgente d'avoir accès aux soins dans d'autres hôpitaux de la ville. Toutefois, elle crée aussi de nombreuses frustrations au niveau des patients qui, après avoir attendu plusieurs mois pour avoir leur opération, doivent encore faire preuve de patience.

À l'heure où nous mettons sous presse, l'ORSne sait pas encore quand les services de chirurgies reprendront à Hôpital Saint-Boniface.

LEVÉE DE FONDS

Le sept, toujours gagnant

Chloé LE MAO
presse5@la-liberte.mb.ca

Le 16 janvier dernier la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface a lancé sa loterie annuelle et a opté pour des nouveautés. La Loterie Options MegaMillion 2014, inscrite sous le thème du « sept chanceux », prévoit en effet de remettre plus de 2,7 millions $ en prix, une somme historique, jamais atteinte jusqu'alors.

Du 10 au 29 avril, une cagnotte de 2 777 $ sera ainsi offerte chaque jour à un participant et une somme de 77 777 $ viendra ponctuer les tirages le 30 avril. À cela s'ajoute le tirage du 50/50 Plus et de l'Options gros lot, le 10 avril entre 18 h et 18 h 30 dans l'atrium Everett de l'HSB. Le gagnant du 50/50 Plus récoltera ainsi la moitié d'une cagnotte d'au moins 250 000 $ dont la valeur peut atteindre 1,2 million $ et celui du Super gros lot de la loterie Options MegaMillion 2014 aura le choix entre sept prix comprenant aussi bien une maison neuve en Arizona qu'un montant de 1,1 million $ délivré sur un plateau d'argent.

Au total, 4 567 prix seront à gagner pour des billets coûtant 100 $ à l'unité (10 $ pour ceux du 50/50 Plus) et présentant un tarif dégressif en fonction du nombre de billets achetés. « L'an passé nous avons écoulé la totalité de nos billets, soit 65 000 billets, souligne le président-directeur général de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface, Charles LaFlèche. Cela nous a permis de récolter près de 7 millions $. »

Parmi cette somme, un tiers a été destinée au fonctionnement de l'HSB et à son aile de recherche qui ne dispose pas de subventions gouvernementales, le reste ayant financé la promotion de la loterie et le financement des prix décernés aux vainqueurs.

« L'avantage de tels évènements est qu'il nous permet de toucher un nouveau public, précise Charles LaFlèche. Si 60 000 personnes ont déjà fait des dons pour notre fondation, les 40 000 participants à la loterie représentent souvent un nouveau public. »

Avec 15 % des billets vendus une semaine après le lancement de la loterie, Charles LaFlèche espère ainsi retrouver le même succès que l'année précédente et écouler cette fois les 69 000 billets mis en vente jusqu'au 21 mars.



35e ANNIVERSAIRE FÉLICITATIONS ET MERCI!

Nous adressons nos remerciements à tous nos membres.

Francofonds, votre fondation communautaire a célébré ses 35 ans en 2013. Et c'est grâce à vous, nos amis, collaborateurs, donateurs, commanditaires, appuyeurs et bâtisseurs, que cet anniversaire fût inoubliable.

Vous avez montré que c'est ici, chez Francofonds, que vous « donnez », et « recevez ».

« Nous parlions d'un rêve. Ce rêve était qu'un jour la communauté franco-manitobaine pourrait financer ses propres projets. Francofonds est bien plus qu'un rêve. Francofonds est né! », proclama feu Me Laurent Roy lors du lancement officiel de Francofonds en novembre 1978.



Plus de 6,1 millions $, un montant inégalé

Grâce à cette vision, la ténacité et l'engagement de notre communauté, le capital de la fondation a dépassé un montant inégalé pour son 35e anniversaire, 6,1 millions $. On ne pouvait pas avoir plus beau cadeau.

Cela représente une augmentation de près de 3 millions $ entre 2003 et 2013, soit l'équivalent à quelques chiffres près de ce que nous avons collectivement prélevé durant les 27 premières années de la fondation.



Les succès de 2013

En 2013, la communauté a bénéficié de l'appui de 175 fonds de dotations, notre partenaire principal Caisse Groupe Financier, six chefs, 60 commanditaires, les participants, bénévoles, la vedette Monsieur Guy Carbonneau des anciens Canadiens de Montréal et des membres de la communauté dans les activités de levée de fonds de la fondation. C'est grâce au succès des activités Chefs en plein air et La Classique Caisse que la fondation a prélevé des fonds pour les programmes et services de la fondation afin de devenir auto-suffisant et d'augmenter notre capacité d'appuyer les besoins de la communauté démontrant la vigueur, la vision et l'impact du français au Manitoba.

Si nous avons pu atteindre 6,1 millions $, c'est aussi sans aucun doute grâce au programme d'appariement de la Société franco-manitobaine. En permettant aux fonds d'organismes éligibles de recevoir un appariement d'un dollar pour chaque trois dollars amassés, au 31 décembre 2013, le programme d'appariement avait donné 150 000 $ aux organismes charitables éligibles pour les 450 000 $ de dons qui avaient été dirigés à leurs fonds de dotation chez Francofonds.



HISTORIQUE DU SOLDE DES FONDS DE DOTATION DE FRANCOFONDS

1978	1988	1989	2003	2012	2013
0 $	580 000 $	998 911 $	3 2000 000 $	5 777 012 $	6 128 589 $















LES MEMBRES DU CLUB 1 000 $ 2013 DE FRANCOFONDS

Madeleine Arbez
Bockstael Construction (1979) Ltd – John Bockstael
Daniel Boissonneault et Mona Dupuis
Daniel Boucher et Joanne Cerilli
Maria Chaput
Richard Chartier et Liza Maheu
André et Jeannette Couture
Gabriel et Marcelle Forest
Lucien Guénette et Claudette d'Auteuil
Daniel Lussier et Danielle Sturk
Marc Monnin et Donna Miller
Brian Ottenbreit et Mariette Mulaire
Louis Paquin et Mariette Chartier
Lionel Piché et Christine Lachance
Raymond et Cécile Poirier
Gilbert et Jeannine Robert
David Roche et Monique Dumesnil
Jean-Marc Ruest et Hélène Constant
Greg Selinger et Claudette Toupin
Donald Smith
Michelle Smith

CERCLE DES FLAMBEAUX
(ONT CONTRIBUÉ AU CLUB 1 000 $ 5 ANS OU PLUS)

Daniel Boissonneault et Mona Dupuis
Diane Bilodeau
Bockstael Construction (1979) Ltd – John Bockstael
Denis Champagne
Maria Chaput
Léo et Louise Charrière
Léo Couture
Raymond et Diane Desrochers
Bernard Gagné et Diane Bruyère
Hubert Gauthier et Monique Ducharme
Michael et Lynne Guertin
Charles et Christiane LaFlèche
Josée Lemoine
Henri et Suzanne Magne
Lionel Piché et Christine Lachance
Gilbert et Jeannine Robert
David Roche et Monique Dumesnil
Jean-Marc Ruest et Hélène Constant
Germain et Annette Simard
Raymond et Marguerite Simard
Donald Smith

(ONT CONTRIBUÉ AU CLUB 1 000 $ 10 ANS OU PLUS)

Daniel Boucher et Joanne Cerilli
Richard Chartier et Liza Maheu
André et Jeannette Couture
Gabriel et Marcelle Forest
Lucien Guénette et Claudette d'Auteuil
Alfred Monnin
Marc Monnin et Donna Miller
Brian Ottenbreit et Mariette Mulaire
Louis Paquin et Mariette Chartier
1 anonyme

LES FONDS

AÎNÉS

Edouard et Marie-Ange ST-HILAIRE
Aline TRUDEAU-ARON
FAFM (Fédération des aînés franco-manitobains)
  Famille Lucien Guenette**
  Famille Rhéal Teffaine*

COMMUNAUTAIRE

LA BROQUERIE
  Famille Gérard et Madelaine Tétrault*
  Famille Albert et Solange Vielfaure***
  Famille Marius et Marie-Louise Vielfaure*
  Famille Elas et Irma Gauthier**
Louis et Georgeline (Laramée) LAURENCELLE
Ronald LECLAIR
NOTRE-DAME-DE-LOURDES
  Famille Anonyme*
  Famille Lucie et Maurice Boisvert**
  Legs Thaïs Vuignier**
SAINT-CLAUDE
SAINT-JEAN-BAPTISTE
  Richard et Elaine SABOURIN
SAINT-GEORGES-en mémoire de Jean Dupont
SAINT-LAURENT
SAINT-LÉON
SAINT-MALO
SAINTE-AGATHE
  H. Baudry Construction*
  Albert et Yolande Bilodeau*
  Famille Victor et Thérèse Dumesnil*
  Famille Albert et Suzanne Lécuyer*
  Famille Frank Phaneuf*
SAINTE-ANNE
  Famille Tobie Perrin**
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

COMMUNICATION / PUBLICATIONS

Annette et Clément CHARRIÈRE
Roland et Marthe COUTURE
Bourse Lionel-DORGE
Léon et Rita FONTAINE
La Liberté
Fonds RADIO SAINT-BONIFACE
Roger-SMITH
Arthur et Phélonise TRUDEAU

CULTURE

100 Nons
  Antoine Gaborieau****
Gérard et Stella ARCHAMBAULT
Gail ASPER Foundation
CERCLE MOLIÈRE
FESTIVAL DU VOYAGEUR
Nicole et Raymond LAVERGNE
Armelle et Louis MOLIN
Michel MONNIN

FONDS DE SUBVENTIONS

ÉDUCATION (âge scolaire)
École CHRISTINE-LESPÉRANCE
  Famille Michael et Lynne Guertin*
  Famille Claude Vigier*
École/Collège régional GABRIELLE-ROY
École communautaire GILBERT-ROSSET
École LACERTE
École LAGIMODIÈRE
Centre scolaire LÉO-RÉMILLARD
Collège LOUIS-RIEL
  Famille Gareau**
École NOËL-RITCHOT
  Ashuza Halisi (fonds commémoratif)
École POINTE-DES-CHÊNES
École PRÉCIEUX-SANG
  Famille Michel et Claudette McDonald*

École communautaire RÉAL-BÉRARD
École ROMÉO-DALLAIRE
École communautaire SAINT-GEORGES
École régionale SAINT-JEAN-BAPTISTE
École SAINT-JOACHIM
École SAINTE-AGATHE
  Famille Frères Courcelles*
  Famille Léon et Léa Dorge*
  Famille Antoine et Linda Hacault*
École TACHÉ
Les ÉMR

ENVIRONNEMENT

Annette BISSON et descendants
Annette et Louis SABOURIN

JEUNESSE

Lucille T. BLANCHETTE
JEUNESSE (CJP)
Adélaide et Edouard TAILLEFER
Aline TRUDEAU-ARON

PATRIMOINE

Marcel GAUTHIER et Patricia GENDREAU
Raynald et Hélène LABOSSIÈRE
Gemma et Gérard LAGACÉ
Lucienne et Lucien LOISELLE
Denise et Alfred MONNIN
Louis-RIEL
PATRIMOINE Edouard FREYNET et Rosa LAURENCELLE
CENTRE DU PATRIMOINE
  Famille Louis Bernardin et Maria Chaput**
MAISON GABRIELLE-ROY – Annette St Pierre
MUSÉE SAINT-GEORGES – mémoire de Jean Dupont
MUSÉE de Saint-Pierre-Jolys
  Famille Armand et Claire Desharnais**

PETITE ENFANCE

Joseph et Marie-Madeleine BALCAEN
Paul et Jeannette RUEST

SANTÉ ET SERVICES À LA FAMILLE

Gilles BEAUDRY
Gilles et Lucille CHAPUT
COIN AMITIÉ
L'ENTRE-TEMPS en mémoire de RACHEL MASSICOTTE
FONDATION DU DISTRICT DE SANTÉ SAINT-CLAUDE
HABITAT CHEZ SOI
HÔPITAL général de Saint-Boniface
Georges et Clara LAURENCELLE
Alma LAURENDEAU (Missionnaires Oblates)
Famille LÉCUYER
MÈRE MARIE-ROSE (SNJM)
OBLATS de Marie Immaculée
Christian et Sarah PANTEL
PLURI-ELLES – Mon rêve – Monique Ducharme
J. Louis et Alice SAQUET
SAURETTE / PENNER
Les amis de TACHÉ Friends, Inc.
Maurice et Diane THERRIEN
TOUGAS / AUBIN
Les amis de VALADE

FAMILLE PANTEL



« On a décidé d'appuyer Francofonds parce que c'est un très bon organisme qui cherche vraiment à servir la communauté qui parle français au Manitoba. C'est quelque chose qui est important pour nous et pour la génération qui va suivre pour assurer à long terme le succès du français au Manitoba. On a ouvert notre fonds de famille il y a quatre mois pour supporter les organisations avec un aspect chrétien qui aident les personnes défavorisées, car on peut décider où va aller les dons que l'on fait. »

Sur la photo de gauche à droite : Tobie, Christian (le père), Sophie, Sarah (la mère), Samuel et Emma Pantel.

* contribution de 5 000 $ et plus
** contribution de 10 000 $ et plus
*** contribution de 15 000 $ et plus
**** contribution de 25 000 $ et plus

SPORTS ET LOISIRS

SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE (DAS)

SPIRITUALITÉ

L'abbé Raymond-BRÉMAUD
SŒURS DU SAUVEUR
L'abbé Maurice DENISET-BERNIER

AUTRES

Leonie et Monique GUYOT
Georges-FOREST

FONDS DE BOURSES

BOURSE DE MÉRITE LAURENT-ROY

Laurent et Jeannette ROY

ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Maurice ACHET
ANONYME
Gabriel et Marcelle FOREST
Madeleine et Raymond LAFOND

ARTS

Gabriel et Marcelle FOREST
Raymond et Cécile POIRIER
Frank SIMONS

COMMUNICATIONS

Fonds RADIO SAINT-BONIFACE
Ronald LECLAIR

DROIT

Les amis d'Alfred MONNIN

ÉDUCATION / JEUNESSE

Roger et Cécile LEGAL
Lise et Réal SABOURIN

ENVIRONNEMENT / GÉOGRAPHIE

Annette BISSON et descendants
Annette et Louis SABOURIN

SANTÉ

Joseph et Lucienne BOUCHER
Marguerite d'YOUVILLE (Sœurs Grises)
Centre médico-social DE SALABERRY

SPIRITUALITÉ / THÉOLOGIE

Monseigneur Roland BÉLANGER
L'abbé Claude BLANCHETTE
L'abbé Léo COUTURE
TOUGAS / AUBIN

BOURSES SECONDAIRES

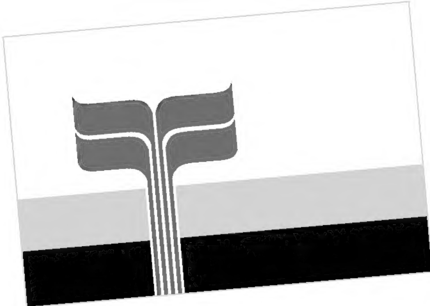
APCLR (Association des professeurs du Collège Louis-Riel)
Bourse commémorative Francis-DESBIOLLES
Bourse commémorative Luc-GOSSELIN
Bourse commémorative Justin-ROBERT
Bourse commémorative Steven VERMEIRE

AUTRES

Armand BOULET
CDEM
Clément et Yvonne FORTIER
GUERTIN Équipement
André et Cécile LACHANCE
Ronald LECLAIR
Louis et Antoinette LEMOING
Dolorès GOSSELIN et Albert LEPAGE
Ernest et Jan MOLGAT
René et Cécile MULAIRE
Georges et Muriel PICTON
Noëlle et Louis ROY
Adélaide et Edouard TAILLEFER
Aline TRUDEAU-ARON
UNION NATIONALE FRANÇAISE

FONDS NON-SPÉCIFIÉS

FONDS GÉNÉRAL DE DOTATION
Lorette BEAUDRY-FERLAND et Gilles FERLAND
Armand BÉDARD
Marius et Marthe BENOIST
CAISSES populaires du Manitoba
Arthur CHAPUT
Omer et Annette CHARTIER
Colette LEGAL et Raymond CLÉMENT
André et Jeannette COUTURE
Monseigneur Aimé DÉCOSSE
Francine DEROCHE – Robert BELLEC
DESROSIERS-SALMON-FISETTE
Léon et Léa DORGE
Laurent et Gertrude DUBÉ
Julia Laurencelle et Arthur FREYNET
Gertrude et Laurent GAGNÉ
Neil-GAUDRY
Elas et Irma GAUTHIER
Michael et Lynne GUERTIN
Antoine et Linda HACAULT
Gérard et Jeannine KIROUAC
Maurice et Antonia LABELLE
Edmond et Aimée LABOSSIÈRE
Alain et Francine LAURENCELLE
Jeannette et Yvan LUPIEN
Noël et Cécile MARCOTTE
Joseph C. MIREAULT
Lise MULAIRE-Denis RÉMILLARD
Robert PAINCHAUD
PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES
Léo RÉMILLARD
Frères SIMARD
Joanne THERRIEN
Rosa et Joseph THERRIEN
Délia TRUDEAU-D'AUTEUIL
Norma et Maurice TRUDEL





Maguerite Fredette, Lucienne Boucher et Michelle Smith.

LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DES LEGS DE FRANCOFONDS

Joseph† et Lucienne Boucher
Louis Bernardin et Maria Chaput
Aurèle Campeau
Léo et Louise Charrière
L'abbé Léo Couture
Gabriel et Marcelle Forest
Antoine Gaborieau†
Marcel Gauthier et Patricia Gendreau
Lucien Guénette
Charles et Christiane LaFlèche
Michel Lagacé
Louis R. Laurencelle
Ronald Leclair†
Gérard Lécuyer
Suzanne Lécuyer
Michel Monnin
Raymond Poirier
Michelle Smith
Anna Toupin†
Aline Trudeau-Aron†
Maurice et Norma Trudel
Thaïs Vuignier†
3 anonymes

INTRONISÉS EN 2013

Raymond
et Lorraine Bisson
Anita Gobeil
Michèle Lécuyer-Hutton
et David Hutton
Gilbert et Jeannine
Robert
Donald Smith



Lorraine et Raymond Bisson.



Dave Hutton, Michèle Lécuyer-Hutton et Solange Buisse.

FAMILLE LÉCUYER



« Nous avons créé notre fonds de famille il y a 36 ans, depuis la création de Francofonds. La publicité de l'époque expliquait que c'était pour se protéger des maux de l'assimilation. Aujourd'hui Francofonds, c'est l'assurance qui nous aide à se tenir debout et à faire vivre notre communauté. On contribue depuis longtemps à Francofonds et nos enfants commencent aussi à participer. Alors, désormais, on est rendu à un autre niveau : on s'est joint à la société des legs, pour assurer, par notre testament, la perpétuité de Franconfonds et de notre communauté. »

Sur la photo de gauche à droite : Michelle Lécuyer-Hutton, Gérard Lécuyer, Denise Lécuyer.

C'est ici que je reçois!

La fondation est le guichet automatique de la philanthropie francophone au Manitoba. Elle permet aux donateurs d'appuyer une ou des causes de la francophonie qui leur sont importantes. Francofonds est le seul organisme charitable francophone au Manitoba qui vous permet de donner à votre cause importante tout en permettant l'épanouissement du français au Manitoba à perpétuité.

Dans chacun des 175 fonds de dotation réside une histoire chargée de convictions et d'engagements envers l'épanouissement et la sauvegarde de la francophonie au Manitoba.

SFM - APPARIEMENT

SFM – appariement

Lancé en 2011, le programme d'appariement du fonds Maison franco-manitobaine de 300 000 $ permet aux fonds d'organismes et communautaires éligibles de recevoir un appariement d'un dollar à chaque fois que trois dollars sont amassés. Ce fonds est la preuve de l'engagement continu de la SFM envers sa communauté.

En 2013, le programme d'appariement a sans aucun doute été un des facteurs principaux ayant permis d'atteindre 6,1 millions $. Une fois épuisé, le fonds aura appuyé les communautés et organismes éligibles à hauteur de 1,2 millions $. Francofonds est très reconnaissant de l'appui de la SFM. Nous cherchons activement des sources de programmes afin de créer des nouveaux programmes d'appariement pour les fonds.

« Le programme d'appariement a été créé dans le but d'appuyer directement les fonds communautaires. Il agit comme levier qui encourage la collecte de fonds pour et par les communautés. Nous avons tous intérêt à soutenir les projets communautaires tout en appuyant le geste même de donner à sa communauté », explie le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher.

PROJET :
CENTRE DU PATRIMOINE

En 1995, la Société historique a établi un fonds chez Francofonds, avant de devenir le fonds du Centre du patrimoine en 2011. Grâce au programme d'appariement, le Centre du patrimoine a prélevé 116 438,48 $ et a reçu 36 253 $ afin qu'il puisse investir dans leur fonds de dotation ou répondre aux besoins ponctuels du centre. Le solde du programme est de 150 000 $ et il continuera jusqu'à épuisement.

« Nous sommes très reconnaissants du programme d'appariement. Cela nous encourage à poursuivre dans notre direction et encourage nos donateurs. Il a été un coup de pouce très important dans l'augmentation de notre fonds de dotation. Le programme a aussi un autre grand mérite, celui de nous assurer un financement plus durable à long terme », se félicite le directeur général du Centre du patrimoine, Gilles Lesage.



FONDS ALMA LAURENDEAU
(Missionnaires Oblates de Saint-Boniface)

Le fonds Alma Laurendeau (Missionnaires Oblates de Saint-Boniface) a été créé en l'honneur de la Mère Marie-Joseph-du-Sacré-Cœur, née Alma Laurendeau, co-fondatrice de la congrégation des Sœurs Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée. En reconnaissance de son engagement pieux, le fonds porte son nom de famille. Il célèbre son parcours religieux et son cheminement religieux avec Dieu. Le fonds donne une subvention aux projets dans le secteur des services à la famille.

PROJET :

En 2013, le fonds Alma Laurendeau a appuyé le projet des Trois étoiles et un vœu du Centre de la petite enfance et de la famille Gabrielle-Roy (CPEF). Le CPEF Gabrielle-Roy est un centre de ressources familiales pour les familles de la communauté d'Île-des-Chênes, ayant de jeunes enfants entre 0 et 6 ans. Les familles sont invitées à participer à diverses activités littéraires comme la création d'un livre familial ou la lecture de contes.



FONDS RADIO SAINT-BONIFACE

Depuis 1989, Francofonds gère le fonds Radio Saint-Boniface, le deuxième plus grand fonds de dotation au sein de la fondation suite au fusionnement de la Fondation Radio Saint-Boniface avec Francofonds. Aujourd'hui, la fondation continue de gérer le fonds en consultation avec Radio-Canada. Son but primordial réside dans le développement de la culture française, et plus particulièrement l'avancement des communications humaines de tous genres, sans toutefois s'y limiter exclusivement. Depuis ce temps, le fonds Radio-Saint-Boniface a distribué plus de 400 000 $ en subventions et bourses en lien avec le secteur de la communication.

PROJETS :

En 2013, le fonds a appuyé les besoins de communication communautaire de l'AJEFM, notamment le concours de caricature d'Action médias, le Festival international du conte, le 25e du prix réseau, la Maison des artistes, les célébrations du Festival du Voyageur, Envol, La Maison Gabrielle-Roy, le site Web de l'Entre-temps, ou encore Marie-Josée Clément.



FONDS GEORGES-FOREST

Créé en 2001, le fonds Georges-Forest a pour objectif de promouvoir le bon usage de la langue française au Manitoba et de favoriser la conscientisation à la réalité socio-politique. Ceci afin de former et d'outiller des chefs de file aptes à faire valoir les droits et le mieux-être de l'ensemble de la population francophone. Le fonds appuie des activités telles que les concours d'art oratoire, les parlements-jeunesse ou les forums nationaux pour les adolescents.

« Georges était bien connu comme ardent revendicateur, raconte Claude Forest. Adepte des arts de la plume et de l'art oratoire dans les deux langues officielles, il ne bronchait pas devant les autorités sur les questions de droits linguistiques. Le fonds communautaire Georges-Forest a été créé pour appuyer le développement de ceux et celles qui cherchent à défendre nos droits collectifs. »

PROJET :

Grâce au fonds Georges Forest, les Projets d'identité culturelle (PIC) du Conseil jeunesse provincial ont pu voir le jour. Les PIC sont une oreille à l'écoute des besoins changeants de la jeunesse d'expression française, permettant ensuite de passer à l'action. Depuis 1974, le CJP a bénéficié d'un appui de subventions de 115 719 $ de Francofonds. Le CJP a créé son fonds en 1998 et prélève des fonds pour qu'il puisse un jour bénéficier d'une subvention de leur fonds.



FONDS COMMUNAUTAIRE SAINTE-AGATHE

Le Fonds communautaire Sainte-Agathe a été créé en 1999. En 2010, les frères Baudry (Richard, Denis, Gilbert et Alain) de la compagnie Bau-Four Developments Ltée. de Sainte-Agathe se sont engagés à appuyer leur fonds communautaire de façon innovatrice. Pour chaque lot vendu dans leur développement résidentiel de Belle Rivière Estates, ils s'étaient promis de faire un don de 500 $ au Fonds communautaire de Sainte-Agathe. À date, ce projet a contribué 24 500 $ au fonds communautaire Sainte-Agathe.

PROJETS :

Le fonds communautaire Sainte-Agathe a appuyé l'enseigne digitale pour l'école Sainte-Agathe; les Mini franco-fun de Sainte-Agathe; CPEF de Sainte-Agathe; le Rendez-vous des pionniers.



Nouveaux fonds en 2013 :

Fonds de famille Marcel Lionel Gauthier et Patricia Cécile Gendreau
Fonds d'organisme charitable L'Entre-temps en mémoire de Rachel Massicotte
Fonds communautaire Les ÉMR (Éducatrices/Éducateurs manitobain(e)s à la retraite)
Fonds communautaire La Liberté
Fonds commémoratif Ashuza Halisi (sous le fonds scolaire École Noël-Ritchot)
Fonds de famille Christian et Sarah Pantel
Fonds d'organisme charitable Fondation du District de santé Saint-Claude Health District Foundation

FRANCOFONDS
205, boulevard Provencher, bureau 101
Winnipeg, (Manitoba) R2H 0G4
Téléphone : (204) 237-5852
Sans frais : 1 866 237-5852
Télécopieur : (204) 233-6405
frds@francofonds.org
www.francofonds.org

ÉCONOMIE

AGRICULTURE

26 millions de tonnes de canola dès 2025?

Le Canada pourra-t-il exploiter la demande croissante d'huile végétale, et se positionner sur le marché international comme un des plus importants producteurs de canola? Le Conseil canadien du canola estime que oui.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Face à la demande internationale toujours croissante pour de l'huile végétale, le Conseil canadien du canola (CCC) cherchera à augmenter la production nationale du canola, afin qu'elle atteigne, d'ici 2025, 26 millions de tonnes métriques.

Le plan, annoncé le 10 janvier dernier, vise non seulement à augmenter la production du canola, mais aussi à créer de nouveaux marchés, en incitant une plus grande concertation entre les producteurs, les transformateurs du canola, les développeurs de semences, ainsi que les exportateurs. Le CCC cherche également à positionner le canola comme étant la culture idéale pour la production d'huile de haute qualité, riche en protéines.

Selon Statistique Canada, en 2013, les quelque 43 000 producteurs canadiens ont produit environ 18,9 millions de tonnes de canola, une augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente. « Notre industrie, qui au départ était une culture de niche, génère 19,3 milliards $ d'activité économique annuelle, déclare le président du CCC, Terry Youzwa. Et nous pouvons faire encore mieux. »

En fait, une étude indépendante commandée par la CCC a révélé que la demande pour les oléagineux passera de 150 millions de tonnes en 2015 à 250 millions de tonnes en 2025. En outre, une récente étude de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour des protéines dans les régimes alimentaires du bétail. Pour répondre à cette demande, la CCC estime que les producteurs devront produire 52 minots de canola par acre. Le président de l'association Keystone Agricultural Producers, Doug Chorney, estime que le plan du CCC est « très ambitieux ». « Le canola est devenu une culture majeure pour les producteurs canadiens, en grande partie parce que c'est une plante qui résiste bien à la chaleur, ou à l'humidité, rappelle-t-il. Cela étant dit, j'imagine difficilement que nous puissions aisément augmenter le nombre de terres agricoles consacrées à sa culture. »



Archives La Liberté

Un champ de canola, aux abords de Saint-Pierre-Jolys.

Selon Doug Chorney, le grand obstacle au plan du CCC est la hernie des crucifères. Cette maladie, qui se transmet par le sol, s'attaque au canola, à la moutarde et à certains légumes. « Elle est transmise par le sol, rappelle-t-il. Une fois un champ contaminé, on ne peut plus jamais y cultiver le canola. En effet, la hernie des crucifères, déjà très présente en Alberta, commence à menacer les terres de la Saskatchewan et du Manitoba. Les pertes de ces champs limitent le montant de canola qu'on peut produire. Nous avons déjà atteint le pourcentage maximum. »

« Pour contrecarrer la hernie des crucifères, il faut adopter des pratiques agricoles très strictes, poursuit-il. Il faut alterner les récoltes de canola avec une autre culture. Et il faut rester aux aguets. Si le Canada parvient à augmenter la production, ce sera donc grâce à une augmentation importante du contenu d'huile dans les plantes. Cet objectif est plus réalisable, puisque certains producteurs sont passés d'un pourcentage de contenu oléagineux de 40 % à 50 %. J'ai réussi à atteindre 48 % dans mes récoltes. »

Terry Youzwa affirme que les producteurs pourront bientôt dépasser de tels résultats, en rappelant qu'en 2013, les producteurs ont atteint une moyenne nationale de 37,6 minots de l'acre. « Je suis convaincu que nos buts sont réalisables, déclare-t-il. Le potentiel génétique de la plante est énorme; il s'agit de le développer, avec le concours des chercheurs et de l'industrie agroalimentaire. »



DANS NOS ÉCOLES

ÉCOLE COMMUNAUTAIRE GILBERT-ROSSET

Appuyer les élèves

Daniel BAHUAUD
SAINT-CLAUDE



photo : Gracieuseté de l'école communautaire Gilbert-Rosset

Odette Chapellaz, accompagnée de Jesse Dondo, Joshua Dondo, Josiah Dondo, Emaaliyah Dondo, Briteny Boulet et Joseph Dondo.

Depuis la rentrée de janvier, neuf élèves de l'école communautaire Gilbert-Rosset profitent du tout nouveau programme d'aide aux devoirs de l'école.

Pendant 90 minutes, deux fois par semaine, les jeunes de la maternelle à la 8e année se rendent à la bibliothèque de l'école, où une auxiliaire, Odette Chapellaz, les attend, prête à clarifier des questions de mathématiques, à préparer une dictée, ou encore à offrir quelques stratégies pour faciliter la préparation de projets et d'autres travaux scolaires.

« Madame Odette m'aide à améliorer mon vocabulaire, indique un élève de 4e année Michael Boulet. On examine une liste de mots, et puis on discute leur sens. Ensuite, j'écris un mini-quiz. Je prépare également des dictées et je fais de la lecture. J'aime beaucoup ça pouvoir travailler mon français. Ça m'aide. »

Il en va de même pour un élève de 6e année, Josiah Dondo. « D'habitude, je profite du temps à la bibliothèque pour travailler seul, explique-t-il. Mais pour les mathématiques, qui sont parfois difficiles, ça aide d'avoir quelqu'un là pour clarifier les choses. »

Pour sa part, Odette Chapellaz se dit heureuse de pouvoir appuyer les élèves. « J'aime bien ça, déclare-t-elle. C'est du travail valorisant, puisqu'il a un impact réel sur la compréhension de la matière et sur les résultats scolaires des élèves. Et c'est pour tout le monde. On n'a pas forcément besoin d'éprouver de grandes difficultés pour avoir besoin d'aide. Souvent, une petite clarification suffit. »

Par ailleurs, le programme d'aide aux devoirs est aussi une occasion de faire de l'étude surveillée, ou encore de consulter Internet pour ses travaux scolaires.

« En région, notamment sur les fermes, le service haute vitesse n'est pas toujours offert, explique la directrice, Diane Poiron-Toupin. Mais à partir de la 5e année, certains travaux font appel à Internet. À l'école, les élèves ont donc la chance de faire leurs recherches et travaux avec l'appui et la surveillance d'un adulte, et ce sans attendre des heures et des heures pour compléter les téléchargements.

« Le programme d'aide aux devoirs s'est avéré un grand succès, surtout chez les élèves de familles exogames où le français est peut-être moins parlé à la maison, poursuit-elle. D'autres écoles de la Division scolaire franco-manitobaine offrent des séances d'études semblables, mais pour nous, c'est une première. Plus le programme avancera, plus on aura d'élèves qui voudront en faire appel. »

CENTRE SCOLAIRE LÉO-RÉMILLARD

Une production ambitieuse

Daniel BAHUAUD
SAINT-VITAL



photo : Daniel Bahuaud

Colin Fontaine, Dominique Ruest, Brooke Rochon et Nathanaël Wsiaki, accompagnés d'autres membres de l'équipe d'*Aeternam*.

Comment donner suite à un succès écrasant? En préparant un nouveau succès, tout aussi écrasant, bien entendu! C'est du moins ce qu'espèrent les quelque 90 élèves du centre scolaire Léo-Rémillard qui, depuis plusieurs mois déjà, travaillent d'arrache-pied pour offrir ***Aeternam***, un nouveau spectacle de cirque beaucoup plus élaboré que ne l'était le *Circumfero* de décembre 2012. (1)

« *Circumfero* était un premier essai qui s'est avéré un succès de tonnerre, rappelle l'enseignant de musique et d'arts dramatiques qui coordonne les préparatifs avec les élèves, Nathanaël Wsiaki. Pour *Aeternam*, nous voulions donc offrir une expérience encore plus impressionnante, avec un jeu de lumières et des costumes beaucoup plus élaborés. Une production d'envergure, quoi! »

Pour ce faire, l'équipe responsable du cirque a presque doublé par rapport à l'an dernier. « C'était nécessaire, soutient Nathanaël Wsiaki. Pour *Circumfero*, les costumes, pour ne choisir qu'un élément de la production, étaient plutôt simples. Une tenue noire, un masque et un peu de maquillage suffisaient pour la moitié des figurants. *Aeternam* présentera des fées, des monstres et d'autres personnages drôlement habillés. »

Aeternam présente l'histoire de Radek, un concierge à la galerie d'art Chromundo. Le protagoniste, qui est également artiste, est émerveillé par la beauté de Kalliane, une jeune dame. Envouté, Radek la fait asseoir pour lui peindre son portrait, mais son cœur se brise lorsqu'elle lui fait signe de ne pas aimer son œuvre. Découragé, Radek lance le portrait dans un bac de recyclage. Tout à coup, le portrait devient vivant, et cette créature qui ressemble à Kalliane emporte la jolie dame dans le monde de Chromundo, un univers où les œuvres d'art sont vivantes. Radek, inquiet, part à sa recherche.

« *Aeternam* présentera des tableaux vivants, de style romantique, surréaliste, pointilliste et autres, explique l'élève de 10e année qui campe Kalliane, Dominique Ruest. Ça sera une expérience vraiment *cool*. Le spectacle n'a pas de dialogues. Alors pour moi, le plus grand défi est d'exprimer, par les gestes du corps et les expressions du visage, les émotions du personnage. »

En outre, Dominique Ruest fera de la danse lyrique et de la danse hip hop. « Cet aspect du spectacle est plus confortable pour moi, parce que j'étais danseuse l'an dernier, mentionne-t-elle. Par contre, parce que je suis la comédienne principale, il fallait assister à de nombreuses répétitions. Préparer *Aeternam* a exigé un investissement considérable d'énergie et de temps. »

Son camarade de classe, qui campe le concierge Radek, Colin Fontaine, est du même avis. « L'an dernier, j'étais simple figurant, placé à l'arrière-scène, explique l'élève de 10e année. J'ai voulu ce défi, pour le plaisir de l'assumer. Mais ça a demandé que je sorte de ma zone de confort. Le cours d'arts dramatiques m'a beaucoup aidé à travailler mon jeu de comédien. Heureusement qu'on a une bonne équipe. Les responsables de la mise en scène et des éléments techniques nous ont beaucoup appuyés. »

Régisseuse de l'équipe technique, Brooke Rochon, se dit confiante. « Mon rôle est de coordonner les équipes d'éclairage et de son, pour que le spectacle avance sans difficulté, explique l'élève de 11e année. C'est sûr que je suis parfois nerveuse. Mais nous sommes presque rendus aux répétitions générales, alors nous pourrons résoudre les derniers petits pépins. L'équipe technique est expérimentée, et il y a une bonne communication entre nous. Je suis convaincu que le public sera ébloui par cette deuxième édition du spectacle de cirque. »

(1) Aeternam sera présenté à 19 h 30 du 3 au 5 février au Centre culturel franco-manitobain. Les billets sont en vente au secrétariat du centre scolaire Léo-Rémillard, 1095, chemin Sainte-Anne, à Winnipeg, au coût de 15 $.



DANS NOS ÉCOLES



ÉCOLE LAGIMODIÈRE

Des athlètes de la lecture

Daniel BAHUAUD
LORETTE



photo : Gracieuseté de l'école Lagimodière

Lise Charrière et des élèves de l'école Lagimodière lisent tranquillement, à l'entrée de l'école.

À l'école Lagimodière, tout est tranquille. Les élèves sont en classe, au gymnase, ou encore au cours de musique. Tout à coup, à l'intercom, on entend ***Le ciel est notre demeure***, l'hymne des Jeux olympiques de Sotchi. Soudainement, les élèves mettent de côté leurs crayons, leurs ballons et leurs instruments, s'emparent d'un livre, et lisent pendant 20 minutes.

Bienvenue à *Lagi-Sotchi*, le programme de lecture, conçu dans le cadre du mois de la lecture et des Jeux olympiques d'hiver.

« D'habitude, on souligne la lecture en février, le mois officiel pour le faire, indique la directrice, Jocelyne Fraser. Mais, compte tenu des nombreuses activités entourant le Festival du Voyageur, on s'est mobilisé quelques semaines à l'avance. »

Ainsi, depuis le 13 février, les élèves de la maternelle à la 8e année – toute l'école en fait – s'adonnent aux nombreuses activités de lecture proposées dans le cadre de *Lagi-Sotchi*.

« Le thème des Jeux olympiques rejoint les élèves, qui s'intéressent généralement aux sports, explique un membre du comité organisateur du programme, l'orthopédagogue Lise Charrière. Alors nous leur avons proposé de devenir des athlètes de la lecture, ainsi que de l'écriture. »

En effet, outre l'activité ATEL, acronyme pour « Arrête tout et lit », les jeunes sont invités à se dépasser en redoublant le temps qu'ils consacrent à la lecture. « Pour les plus petits, on leur demande de lire deux livres, le soir à la maison, au lieu d'un, explique Lise Charrière. Les élèves plus vieux sont invités à se donner des objectifs individuels, tel que celui de doubler ou encore presque tripler leur temps de lecture. Et pour l'aider, chaque élève a un carnet d'entraînement qu'il doit apporter chez lui, pour prendre note de ses lectures. »

De plus, chaque classe a choisi un pays qui participe aux Jeux olympiques de Sotchi. Les élèves lisent sur ce pays, pour en apprendre davantage sur sa culture, sa géographie, son passé et, bien sûr, sa vie sportive. « Chaque classe a son drapeau, mentionne Lise Charrière. Les élèves font de la recherche et des productions écrites sur les différentes facettes de ces pays. Enfin, à deux occasions, ils auront la chance de remporter des médailles, qui seront décernées aux jeunes qui auront fait un effort soutenu. »

La toute première remise des médailles aura lieu le 30 janvier. La seconde, le 12 février.



Colin Fontaine
10e année
Centre scolaire Léo-Rémillard

CITATION DE LA SEMAINE

« L'an dernier, lors de notre premier spectacle de cirque, j'étais simple figurant, placé à l'arrière-scène. Cette fois-ci, je campe un des personnages principaux. J'ai voulu ce défi, pour le plaisir de l'assumer. Mais ça a demandé que je sorte de ma zone de confort. »

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

*Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 211, ou à **ecoles@la-liberte.mb.ca** avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de La Liberté en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

www.dsfm.mb.ca



À noter

Pour une liste complète des activités de la DSFM, consultez notre calendrier en ligne au **www.dsfm.mb.ca**.

ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

☑ JMCA
Rencontre des membres
École Roméo-Dallaire
Le jeudi 30 janvier, à 20 h

Rencontre des membres
et des accompagnateurs
École Roméo-Dallaire
Le vendredi 31 janvier, à 8 h 30

☑ Spectacle Æternam de Circumfero
par des élèves
du centre scolaire Léo-Rémillard
Les 3, 4 et 5 février, à 19 h 30
Salle Pauline-Boutal, 15 $
204 256-2831 ou
nathanel.wsiaki@dsfm.mb.ca

☑ JMCA Jouer, 3e année
Université du Manitoba
Indoor Soccer Complex
Le mardi 4 février

☑ LA LISTE
Tournois divisionnaires
1er février, de 10 h à 15 h 45
Centre scolaire Léo-Rémillard
Jeudi 6 février, de 13 h à 15 h 30
École communautaire
Aurèle-Lemoine

☑ CAMP La Grippe, petites écoles
Camp Circle Square Ranch, Austin
Du mercredi 5 au vendredi 7 février

CONGÉS

☑ Journée d'administration
École communautaire
Aurèle-Lemoine
Le jeudi 30 janvier

☑ Journée de perfectionnement
professionnel
Toutes les écoles
Le vendredi 31 janvier

COMMISSION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

☑ Réunion ordinaire,
bureau divisionnaire
Lorette, le mercredi 29 janvier,
à 19 h

DANS NOTRE COMMUNAUTÉ

☑ CENTRE CULTUREL
FRANCO-MANITOBAIN
Spectacle de l'humoriste
Boucar Diouf
Salle Jean-Paul-Aubry,
2 février, 20 h
20 $ adultes, 15 $ étudiants
www.ccfm.mb.ca
ou 204 233-8972

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES

EMPLOIS ET AVIS

PETITES ANNONCES



JANVIER, c'est le temps de s'organiser! Je vous aide à désencombrer vos espaces, faire du "downsizing" et trouver des nouvelles solutions de rangement. flô-functional living organizer. Contactez-moi, Micheline Mulaire au 204-995-1355 pour une consultation.
221-

RECHERCHE

Concierges occasionnels recherchés, pour travail la semaine (soirée) et les fins de semaine au CCFM. Personnes fiables et travaillantes. Envoyez cv à : operations@ccfm.mb.ca. **Préposé(e)s au bar et gérant(e)s de salles** également recherchés. Envoyez CV à : salles@ccfm.mb.ca. Info au 204.233.8972.
220-

À LOUER

APPARTEMENT de 2 chambres à coucher, 295 Enfield Crescent. 900 $/mois, chauffage et eau inclus. Composez le 204 237-1218.
219-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,98 $	14,07 $	15,17 $
Semaine 2	20,68 $	22,90 $	25,10 $
Semaine 3	23,99 $	27,30 $	30,60 $
Semaine 4	27,30 $	31,71 $	36,12 $
Semaine 5	30,60 $	36,12 $	41,63 $
Semaine 6	33,92 $	40,53 $	47,15 $

Mot additionnel : 15¢ Photo : 15,17 $



Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 26 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps plein:

Agent ou agente, services aux membres
au centre de services à Île-des-Chênes

L'agent ou l'agente, services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz**.



OFFRE D'EMPLOI

COMPTABLE

La Paroisse Cathédrale de Saint-Boniface est à la recherche d'un(e) comptable. Ce poste est à temps partiel, 24 heures par semaine. Le salaire est à négocier.

La personne doit avoir une formation en comptabilité (ou une expérience équivalente). **Entrée en fonction** : aussitôt que possible.

S.V.P. remettre votre curriculum vitae à Pascale Dalcq, gérante, avant midi le 11 février 2014.

Paroisse Cathédrale de Saint-Boniface
190, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

Pour plus de renseignements et pour vous procurer la description de tâches, contactez Pascale au (204) 233-7304 ou pdalcq@cathedralestboniface.ca



La Division scolaire Turtle River

est à la recherche d'un(e) candidat(e)
pour combler un poste temporaire
à l'École Laurier :

Enseignant (e) 100% maternelle et 1re année

L'entrée en fonction sera en vigueur du 7 avril 2014 jusqu'au 27 mars 2015.

Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec la directrice, Mme Odile Brook au 204-447-2068.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Mme Bev Szymesko
Directrice générale
Divsion scolaire Turtle River
C.P. 309
McCreary (Manitoba) R0J 1B0

Votre **carrière** de rêve vous attend...



INFIRMIER.ÈRE AUXILIAIRE
Situé à Notre-Dame-de-Lourdes
Poste à terme, Temps partiel, 0,6 ETP
Concours 2014-045-02

INFIRMIER.ÈRE EN RESSOURCES CLINIQUES
Situé à St. Pierre-Jolys
Temps plein, Poste permanent, 1,0 ETP
Concours St.P 2013-030

Pour visualiser des profils de poste détaillés pour toutes les offres d'emploi courantes, veuillez visiter notre site web www.southernhealth.ca

...avec le **style de vie** que vous méritez.



Transports Canada, Aviation civile
Ingénieurs en certification des aéronefs
90 395 à 105 427 $

L'Aviation civile de Transports Canada crée actuellement un répertoire d'ingénieurs pour doter des postes qui sont vacants, ou qui le deviendront, dans les bureaux de Transports Canada à Ottawa et dans les régions.

Pour que votre candidature soit prise en considération, vous devez à la fois :

- être titulaire d'un diplôme en ingénierie d'une université reconnue **ou** être admissible au titre d'ingénieur au Canada;
- avoir de l'expérience en aéronautique dans l'un des domaines suivants :
  - Groupe moteurs
  - Systèmes d'avionique
  - Systèmes mécaniques
  - Maintien de la navigabilité
  - Normes de conception
  - Assurance de la qualité et vérification
  - Assurance de la conception de logiciels et de matériel électronique
  - Structures
  - Systèmes électriques
  - Sécurité des occupants
  - Gestion de projet
  - Services d'ingénierie en contexte d'exploitation
  - Intégration de l'aéronef et évaluation de la sécurité

Nos ingénieurs :

- élaborent des normes de conception de produits aéronautiques;
- approuvent les aéronefs et les produits aéronautiques selon ces normes de conception;
- trouvent des solutions aux problèmes en contexte d'exploitation;
- surveillent les activités des organismes d'approbation de conception.

Pour en apprendre davantage sur ces postes et pour savoir comment soumettre votre candidature, visitez le www.emplois.gc.ca.



LA LIBERTÉ Depuis 1913

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **production@la-liberte.mb.ca.**

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est **le jeudi avant midi.** *(par écrit et payées d'avance)*

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823 • **Télécopieur :** 204 231-1998

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Scannez ce code avec votre smartphone pour rencontrer notre équipe.

APF Association de la presse francophone | Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT | CMCA AUDITED

Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN** | Rédactrice adjointe et projets spéciaux : **Lysiane ROMAIN** | Journalistes : **Daniel BAHUAUD** et **Camille HARPER-SÉGUY** (congé de maternité) | Journaliste et reporter de projets spéciaux : **Wilgis AGOSSA** | Journalistes stagiaires : **Manon BACHELOT, Chloé LE MAO** et **Thomas RICHARD** | Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

Les bureaux sont situés au 420, rue Des Meurons, unité 105 et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi | Toute correspondance doit être adressée à *La Liberté*, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 | Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante. | Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal | **Téléphone :** (204) 237-4823 | **Sans frais :** 1 800 523-3355 | **Télécopieur :** (204) 231-1998 | **Web :** la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. | Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : www.la-liberte.mb.ca
| **Courrier électronique :** ***Direction et lettres à la rédaction :*** la-liberte@la-liberte.mb.ca
| ***Communiqués de presse :*** redaction@la-liberte.mb.ca
| ***Abonnements :*** administration@la-liberte.mb.ca
| ***Département graphique :*** production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) | **Ailleurs au Canada :** 69,85 $ (TPS incluse) | **États-Unis :** 180,50 $ | **Outre-mer :** 247 $ | Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102

N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA à : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

SITUATION D'URGENCE

Une explosion secoue le Sud-Est

Environ 4 000 foyers du Sud-Est manitobain ont subit les conséquences, le 25 janvier dernier, d'une explosion du gazoduc près d'Otterburne. Un incident qui a laissé des milliers de personnes sans chaleur, par un froid sibérien.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Près de 15 000 personnes ont été affectées par l'explosion, le 25 janvier dernier, d'un gazoduc aux abords d'Otterburne, incident qui a coupé, pendant plus de 48 heures, la distribution du gaz naturel, dans environ 4 000 maisons, commerces et édifices publics dans neuf communautés, y compris Dufrost, Otterburne, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo et Sainte-Agathe.

L'explosion a eu lieu à environ une heure du matin. « Notre maison tremblait, déclare une résidante d'une ferme située à trois kilomètres du site de l'explosion, Ellie Raffard. Au début, mon époux et moi croyions qu'un de nos camions avait explosé dans notre cour, tant la lumière du désastre nous semblait rapprochée. Ensuite on croyait que peut-être il s'agissait d'un désastre quelconque chez les Schreimer, qui ont des serres chaudes. C'est à ce moment-là qu'on a vu la flamme qui montait, au loin, dans le ciel. »

Plus de 24 heures après l'explosion, le chemin rural n° 303 était toujours fermé entre Otterburne et l'autoroute n° 59. Cependant, la distribution du gaz naturel avait été rétablie à Otterburne et à Sainte-Agathe, grâce à l'installation de camions citernes.


photo : Wilgis Agossa

Karl Johannson : « C'est la première fois que nous subissons un incident du genre. »

« Nos résidants s'en sont sortis relativement indemnes, indique le conseiller municipal de Sainte-Agathe pour la Municipalité rurale de Ritchot, Jeannot Robert. Le service a été rétabli le 27 janvier, vers 9 h 30. Environ le quart de nos résidants chauffent au gaz naturel. Mais puisque le service d'électricité n'a pas été grandement affecté, ils se sont débrouillés avec des calorifères électriques. »

À Saint-Pierre-Jolys, cependant, les résidants ont enduré une panne plus longue. Au moment d'aller sous presse, la communauté n'avait toujours pas de gaz naturel. « Le 27 janvier, Hydro Manitoba nous a indiqué que notre communauté, et celle de Saint-Malo, pourraient attendre 48 heures avant d'obtenir du gaz naturel, indique le porte-parole pour les mesures d'urgence pour le Village de Saint-Pierre-Jolys, Brian Martel. Nous avons donc émis un décret préventif d'urgence, permettant au maire et au conseil municipal d'exiger l'exécution de certaines mesures à l'intérieur du village. »

De fait, le conseil de Saint-Pierre-Jolys a ordonné aux résidants de réduire leur consommation d'électricité – question de donner la chance à ceux qui ordinairement chauffent au gaz naturel de faire appel à des calorifères électriques. De plus, le Village a mandaté la fermeture des écoles, notamment de l'école communautaire Réal-Bérard.

Quant aux causes de l'incident, la corporation TransCanada, à qui appartient le gazoduc, n'en était pas certain.

« Cela pourrait prendre quelques semaines encore pour déterminer ce qui a causé l'explosion, a indiqué, le 27 janvier, le vice-président exécutif de TransCanada, Karl Johannson. Il s'agit de la première fois que nous subissons un incident du genre. Les conduits dans cette section du gazoduc ont été installés entre 1960 et 1969. Ils ont été maintenus en bon état. »

Entre-temps, alors que TransCanada s'acharnait à remplacer les sections endommagées du gazoduc et à restaurer un service permanent, la Province, de concert avec Hydro Manitoba et TransCanada, s'engageait à maintenir un service de gaz naturel temporaire, distribué par des camions.

« D'affirmer que les conditions ont été difficiles serait la moindre des choses à déclarer, a lancé le ministre provincial d'Infrastructure et Transport, Steve Ashton. L'explosion, au beau milieu d'un froid sibérien accompagné de rafales de vent, suivie des travaux d'urgence du personnel d'Hydro Manitoba, de TransCanada et du service des Mesures d'urgence de la Province, sans parler du stress pour les résidants dont la chaleur a été, dans bien des cas, coupée pendant deux jours – eh bien, voilà des conditions bien rares!

« Notre priorité a été de continuer de desservir les hôpitaux et les foyers pour aînés, et ensuite de voir au rétablissement rapide du service de gaz naturel aux résidences, poursuit-il. Nous nous soucions également des édifices agricoles qui hébergent du bétail. »

Pour une résidante d'Otterburne, Évelyne Beaudoin, l'explosion du 25 janvier souligne « la fragilité de notre confort, sous l'assaut d'un hiver rigoureux ». « Chez nous, nous chauffons au bois, alors je ne m'inquiétais pas pour ma sécurité, indique-t-elle. Je pensais plutôt à de bons amis qui ont été évacués. Leur danger était réel. J'aimerais tout de même connaître la cause de l'explosion, pour savoir si d'autres communautés en région sont à risque. »

POLITIQUE FÉDÉRALE

Shelly Glover sous enquête

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique, Mary Dawson, mènera une enquête sur une soirée de collecte de fonds pour la ministre de Patrimoine canadien et des Langues officielles, Shelly Glover, tenue le 16 janvier dernier à Saint-Boniface. L'objectif de l'enquête : déterminer si la députée conservatrice de Saint-Boniface à enfreint la *Loi sur les conflits d'intérêts*.

On se rappellera que lors de la soirée, les invités, représentants de plusieurs organismes artistiques winnipégois, avait été priés de contribuer à hauteur de 50 $ à l'association de circonscription de la députée.

Ayant pris connaissance de la soirée-bénéfice, le député libéral de Wascana, en Saskatchewan, Ralph Goodale, a demandé à la commissaire de vérifier sa légalité, en vertu de l'article 16 de la *Loi sur les conflits d'intérêts*, qui interdit « à tout titulaire de charge publique de solliciter personnellement des fonds d'une personne ou d'un organisme si l'exercice d'une telle activité plaçait le titulaire en situation de conflit d'intérêts ».

Ralph Goodale affirme « s'être réjouit » de la réaction rapide de la commissaire qui, le 21 janvier, lui avait indiqué dans une lettre qu'elle avait estimé recevable sa demande d'investigation.

« À première vue, la situation semble contrevenir à la loi, sans parler des règlements sur les conflits d'intérêts du premier ministre, déclare Ralph Goodale. Pourtant, la loi est claire. Une ministre ne doit pas solliciter des fonds des parties prenantes. Elle se doit d'être transparente. »

Une porte-parole pour la ministre, Marisa Monnin, indique que pour sa part, Shelly Glover préconise la transparence. La ministre « n'était pas impliquée personnellement dans la planification de cette activité », a-t-elle soulignée dans une déclaration à *La Liberté*. « La ministre a communiqué avec la commissaire de manière proactive et va l'assister pleinement dans son travail, a-t-elle par ailleurs spécifié. Alors que ce processus est en place, il sera inapproprié de commenter davantage. »

Le commentateur politique, Michel Lagacé, estime que l'enquête est de bon augure pour le public. « Une enquête s'impose, puisque la soirée-bénéfice a l'apparence de contrevenir à la loi, avance-t-il. Il faut que les faits de cette affaire soient étalés sur la place publique. Les électeurs pourront ensuite tenir compte des conclusions de la commissaire. »

Éditorial



par Lucien Chaput

Un nouveau visage pour le Vieux Saint-Boniface

Joseph-Norbert Provencher, premier évêque de Saint-Boniface, bâtit une église de pierre, gage de la permanence de cette Église qui prend racine dans le gumbo de la rivière Rouge en 1818.

La cathédrale à deux tours de Provencher est détruite par un incendie en 1860. Son successeur, Alexandre-Antonin Taché, rebâtit. Construite de pierre elle aussi, la cathédrale de Taché n'a toujours pas son clocher lorsque la colonie de la Rivière-Rouge devient la province du Manitoba en 1870.

Louis-Philippe-Adélard Langevin succède à Taché, décédé en 1894. Tout un numéro ce Langevin, dont les 21 années de son épiscopat sont fortement identifiées à la question scolaire du Manitoba.

Langevin aura, lui aussi, sa cathédrale. Pendant quelques années, les deux cathédrales, celle de Taché et celle de Langevin, se côtoient. En 1908, Langevin fait démolir la cathédrale de son prédécesseur.

C'est vrai qu'elle n'est pas très vieille, une quarantaine d'années seulement. Et Langevin, le fondateur de la Société historique de Saint-Boniface, s'intéresse plutôt à l'Histoire, la vraie, celle de La Vérendrye et de la Nouvelle-France.

Aux yeux des « clérico-nationalistes », et Langevin est de cette école, c'est cette époque qui justifie la présence du fait français en Amérique. C'est cette époque héroïque qui fait du peuple canadien-français, le peuple choisi pour reconquérir le monde au catholicisme abandonné par les Vieux Pays de l'Europe.

C'est ce qu'il faut retenir de la cathédrale de Langevin et du patrimoine bâti du vieux Saint-Boniface du début du 20e siècle. C'est le visage de l'Église catholique canadienne-française triomphante qui domine la vie de ses brebis, avec ses institutions qui ont le quasi-monopole des services éducatifs, sociaux et de santé, ainsi que des grandes maisons qui hébergent les congrégations religieuses qui s'en occupent.

La cathédrale de Langevin disparaît à son tour, détruite en 1968 par un incendie peu de temps après les grandes célébrations du 150e anniversaire de la fondation de la mission catholique de Saint-Boniface.

La cathédrale était en bien mauvais état. La paroisse était acculée au mur avec une dette d'un million $ à cause des travaux de réfection. De plus, elle se prêtait mal aux nouvelles réalités liturgiques de l'Église de l'après Vatican II. Ce fut un feu providentiel, a-t-on dit sans trace de cynisme à l'époque.

De ces ruines, s'élève la quatrième cathédrale de Saint-Boniface, celle de Maurice Baudoux. Un bijou architectural que tous associent à Saint-Boniface.

Comme le journaliste Daniel Bahuaud le rapporte dans ce numéro de *La Liberté*, un autre édifice à caractère historique fait les manchettes.

Faisant partie des édifices institutionnels catholiques canadiens-français du temps de Langevin, la Résidence Langevin est historique en grande partie parce qu'elle est plus que centenaire. Si l'édifice est aujourd'hui en piètre état, c'est qu'il a perdu en cours de route sa vocation.

La Résidence Langevin, dont la paternité revient à Mgr Langevin, a servi d'école normale bilingue, l'une des premières au Manitoba. Par la suite, elle a servi comme école et pensionnat avant que les Chevaliers de Colomb de Saint-Boniface achètent des Sœurs Oblates la bâtisse et le terrain avoisinant pour construire l'Accueil colombien.

La résidence Langevin reçoit une désignation historique de la ville de Winnipeg en 1989. En 2005, les Chevaliers de Colomb veulent raser la bâtisse pour agrandir l'Accueil colombien. Avant de pouvoir le faire, sa désignation historique doit être enlevée. S'ensuit une demi-douzaine d'années de controverses et d'incertitude.

Au grand soulagement des Chevaliers de Colomb, obligés d'abandonner leur projet faute de fonds, l'organisme non gouvernemental A Port in the Storm se porte acquéreur de l'édifice aux fenêtres condamnées, maintenant vide, à l'angle des rues Aulneau et Masson. L'objectif : la transformer en auberge de 40 suites pour les personnes venant des régions rurales et éloignées du Manitoba et du Nord-ouest ontarien qui doivent subir en ville des traitements contre le cancer.

Les responsables semblent ouverts à incorporer au projet une dimension historique. Très bien. Mais est-ce que c'est vraiment nécessaire? A-t-on besoin d'une autre salle de musée, dans un édifice qui ne l'est pas?

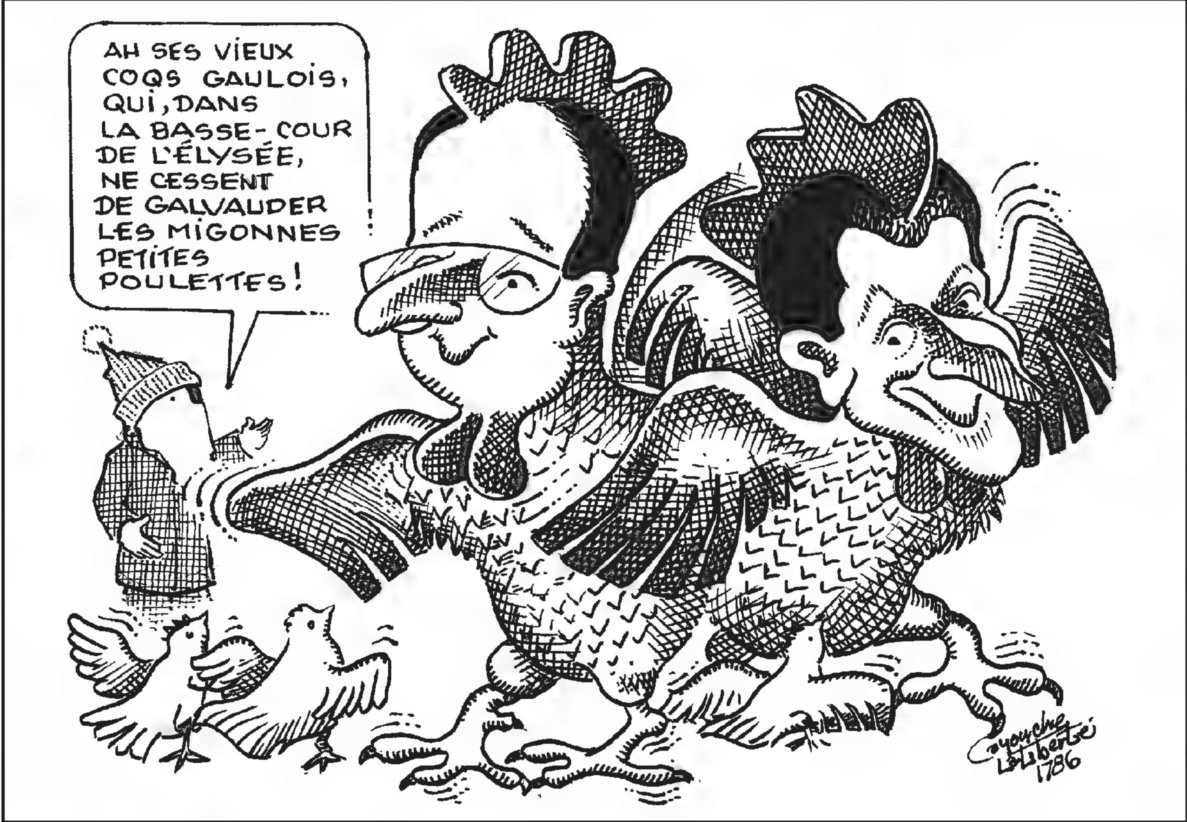
En 1968, après l'incendie de la cathédrale, il y a eu tout un débat sur comment remplacer la cathédrale perdue. Un groupe avait proposé, au nom du patrimoine, que la cathédrale soit reconstruite exactement comme Langevin l'avait construite.

Un deuxième groupe avait poussé pour une nouvelle cathédrale, moderne et au diapason des valeurs et des enjeux de son temps. Mgr Baudoux, dit-on, voulait du neuf. Et pour quelques années encore, à Saint-Boniface, ce que Monseigneur veut, Monseigneur reçoit.

Il n'y a eu de feu providentiel pour la Résidence Langevin. Il y a donc des options. Il y a tout de même lieu de se demander si, dans ce cas-ci, il n'est pas temps de raser à blanc afin de commencer à ériger un nouveau visage pour le vieux Saint-Boniface. Car c'est aujourd'hui que se bâtit le patrimoine de demain.

L'institutionnel du temps de Langevin est très bien représenté à Saint-Boniface avec, entre autres, les bâtiments reconvertis comme la résidence Despins et la Villa Aulneau. Saint-Boniface, à cause de son passé institutionnel, attirera sans doute d'autres projets comme celui de A Port in the Storm.

Le quartier est voué à devenir quartier d'accueil. Que son architecture soit pleine de lumière et d'espoir.



À VOUS *la parole*

*À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca**.*

Une expérience qui change la vie

Madame la rédactrice,

Je vous écris pour faire suite à l'article paru dans le journal du 15 janvier dernier au sujet du Parlement Jeunesse Pancanadien (PJP). En tant que personne passionnée et dévouée au développement du *leadership* chez les jeunes ainsi qu'en tant qu'accompagnateur du Conseil jeunesse provincial pour la délégation du Manitoba, j'aimerais vous remercier pour l'intérêt que vous avez porté pour ce rassemblement de la jeunesse franco-canadienne. Oui en effet, 14 jeunes députés franco-manitobains, et non 11 comme mentionné dans votre article, ont été choisis par le Cjp pour représenter le Manitoba lors de cet événement national à saveur politique. J'aimerais aussi souligner le travail remarquable que notre cher Président de la chambre, Gabriel Tougas a accompli lors de ce PJP. Mes autres louanges vont à nos 14 jeunes car ils ont été exemplaires tout au long de l'événement. Tous étaient brillants, drôles, et très articulés dans leurs débats. Isaac Wurmann, Simon Reimer, Joel Ayotte, Derrek Bentley, Josué Marchildon, Stéphanie Demers, Dominique Persechino, Daniel Neechi, Jean-René Dominique Junior Kwilu, Jacques de Moissac, Kim Laberinto, Caroline Touchette, André Touchette et Chloé Freynet-Gagné. Bravo à chacun de vous.

Le PJP est un événement essentiel pour unifier la jeunesse canadienne-française venant des 4 coins du pays. La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) fait un travail plus qu'extraordinaire pour créer des ponts entre tous ces jeunes, qui sans ces événements, beaucoup d'entre eux ne pourraient comprendre la réalité que tous et chacun vit à la maison, que ce soit en milieu minoritaire ou majoritaire.

Le PJP n'a pas seulement été que des débats dans la salle du Sénat mais aussi des activités sociales tel qu'une visite à Rideau Hall, un spectacle enflammé par Damien Robitaille, et des rencontres avec des personnalités Canadiennes influentes. Nous avons eu donc l'honneur de pouvoir rencontrer Gisèle Lalonde, une franco-ontarienne notamment réputée pour sa lutte et sa victoire contre la fermeture du seul hôpital francophone en Ontario; Le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser; et Emmanuelle Latraverse, animatrice de l'émission politique « Les coulisses du pouvoir » à RDI. Ces rencontres leur ont permis de poser des questions importantes sur la scène politique canadienne, le rôle que les jeunes jouent dans la société, et la place de la francophonie au sein du Canada.

Les débats se sont finalement terminés par une élection du prochain cabinet du PJP 2016. Il y a eu plus d'une vingtaine de nominations mais seulement huit ont été retenus pour siéger au cabinet. Parmi ces huit élus, quatre proviennent du Manitoba. Nous y retrouvons donc : Gabriel Tougas, premier ministre; Derrek Bentley, Vice-président de la chambre; Jacques de Moissac, Leader du gouvernement; Chloé Freynet-Gagné, Vice-première ministre. La seule femme à être élue au sein du cabinet.

Finalement, plus de 120 jeunes sont repartis avec de magnifiques souvenirs, des liens d'amitié plus forts que jamais et une meilleure compréhension de notre système politique. Je suis très reconnaissant envers le Cjp, plus précisément Roxane Dupuis pour m'avoir choisi en tant qu'accompagnateur et je m'avoue très chanceux d'avoir eu une équipe aussi exceptionnelle.

À tous les lecteurs du journal, que vous soyez entre 14 et 25 ans ou plus, je vous invite à en parler à vos amis et votre parenté de ces activités. Ce genre d'événement peut positivement changer une vie.

Alexandre Quesnel
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 22 janvier 2014

Quelle est la politique de La Liberté?

Madame la rédactrice,

Puisque l'éditorial représente normalement l'opinion d'un journal, l'édition du 22 janvier soulève des questions de fond sur la politique de *La Liberté*. L'éditorial ***Des fessiers dans les fauteuils*** porte sur une rencontre organisée par le Cercle Molière le 16 janvier dernier. On y demande si les productions de la compagnie de théâtre « perdraient un peu de leur émerveillement » si on savait comment elle fonctionne. On demande aussi si on veut « vraiment tout savoir à son propos ».

Le Conseil d'administration et le personnel des organismes culturels et artistiques doivent assurer un équilibre durable entre l'excellence artistique et la stabilité financière. C'est un travail ardu et sans fin. Et puisque ces organismes puisent leur appui dans la communauté, n'ont-ils pas le devoir de rendre compte de leur gestion des ressources mises à leur disposition? Je veux bien croire qu'à chaque spectacle, le Cercle rende compte de sa vision et de sa qualité artistiques. Mais cela ne dit rien de la gestion de ses ressources ni de ses perspectives d'avenir. L'éditorial du 22 janvier semble confondre ces deux aspects qui sont la réalité de toute organisation artistique ou culturelle.

L'éditorial affirme gratuitement qu'un déficit de 56 000 $ est gérable. De fait, il est gérable si le Cercle a un plan réaliste et réalisable pour éponger ses déficits. Il n'est pas gérable si les déficits continuent d'année en année. C'est sûrement une des questions qui préoccupent le Conseil d'administration et le personnel du Cercle. Je souhaiterais que *La Liberté* se fasse un devoir d'informer son lectorat sur l'évolution de cet enjeu, plutôt que de l'écarter du revers de la main.

L'orchestre symphonique de Winnipeg a été placé en tutelle en 1980, le CCFM a connu des périodes de crise financière et, plus récemment, la Manitoba Theatre for Young People a été bouleversée par des difficultés financières qui menacent sa pérennité. C'est ce qui arrive quand on permet qu'une situation difficile perdure sans être rectifiée. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de crise au Cercle Molière mais bel et bien d'un avertissement qui exige une attention sérieuse.

De plus, le nombre de spectateurs est certainement important lorsqu'il s'agit de savoir si les productions offertes répondent aux attentes. Mais le rapport rendu public le 16 janvier indique que le guichet a contribué 18 % seulement des revenus en 2012-2013. Alors, malgré ce que prétend l'éditorial, le « box office » ne peut assurer la viabilité à long terme du Cercle. Le guichet est tout au plus un des nombreux éléments qui devront assurer la pérennité de l'entreprise.

Aucune réunion annuelle ne permettra au lecteur de « tout savoir » de l'organisme. On y présente plutôt les faits saillants de l'année, les défis et les succès de l'organisme. Bien entendu, ceux et celles qui ne veulent pas lire des rapports annuels sont tout à fait libres de ne pas le faire. Mais *La Liberté*, elle, a le devoir d'informer ses lecteurs sans se laisser aveugler par une espèce d'infantilisme qui voudrait que nos organismes culturels réussissent à atteindre leurs objectifs artistiques et financiers par magie. Cette attitude ne rend pas justice au personnel, aux artistes et aux bénévoles qui assurent la viabilité de ces organismes d'année en année.

Un dernier point : j'ai été très surpris de lire dans votre reportage que « le fait que le CA du Cercle soit nommé et non élu » n'a pas été soulevé. Au contraire! J'ai soulevé cette question en groupe de discussion et à la plénière qui a suivi. Et c'est là que nous avons tous appris qu'un comédien de longue date possédait un artéfact précieux : sa carte de membre du CM des années 1970, une carte qui n'existe plus depuis longtemps.

Quoi qu'il en soit, à mon avis, *La Liberté* a le devoir d'informer ses lecteurs à partir de faits et d'analyses judicieuses. Je vous saurais gré de clarifier la politique de *La Liberté* compte tenu de l'éditorial du 22 janvier. *La Liberté* se fera-t-elle un devoir de poser les questions difficiles mais nécessaires, ou s'engloutira-t-elle dans l'obscurantisme préconisé dans cet éditorial?

Souhaitant longue vie au Cercle Molière et à tous nos organismes culturels et artistiques, je vous prie d'agréer, Madame la rédactrice, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Michel Lagacé
Le 27 janvier 2014

ÉDUCATION

Éducation pour tous, à prix unique

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants souhaite une équité entre tous les étudiants. Mais certains aspects ne font pas forcément l'unanimité.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Des membres de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCÉÉ) étaient à l'Université de Saint-Boniface (USB) du 20 au 23 janvier dernier dans le cadre de leur nouvelle campagne. Intitulée Éducation pour tous, elle vise à sensibiliser sur l'importance d'un système éducatif égalitaire.

« Le système actuel crée une inégalité, déplore la présidente de la composante manitobaine de la FCÉÉ, Bilan Arte. On a l'impression que certains de nous ne sont pas aussi valorisés que les autres. » À travers cette campagne, la FCÉÉ adresse aussi bien un message au gouvernement provincial qu'aux responsables des établissements.

| Monsieur le premier ministre

« La mesure la plus simple que pourrait adopter votre gouvernement serait d'éliminer tous les intérêts sur les prêts étudiants provinciaux », peut-on lire sur une carte adressée au premier ministre de chaque province du Canada. En effet, la FCÉÉ estime que ces intérêts sont souvent un frein pour l'éducation postsecondaire de plusieurs étudiants.

Et pourtant, « avoir une population postsecondaire, c'est un investissement pour toute la société, souligne Bilan Arte. Les étudiants payent trop cher en dette. » Ceci s'explique selon elle par les intérêts qui sont appliqués sur tous les prêts étudiants provinciaux. « On est la génération la plus endettée. En 2012, il y avait 15 milliards $ en dette fédérale juste au niveau du postsecondaire, confie-t-elle. Et ce n'est pas encore les banques. »

Des dettes qui ont également une conséquence économique sur le pays entier, mais encore plus sur l'économie locale. « Les jeunes vont avoir une famille plus tard dans la vie, ils ne vont pas s'acheter une maison parce qu'ils ont trop de dettes. Tout ça a un impact négatif sur l'économie locale, affirme Bilan Arte.

« L'éducation devrait être un bien public, poursuit-elle. C'est un modèle qui marche dans plusieurs pays d'Europe et même d'Afrique et le Canada devrait s'en inspirer. » Des milliers de cartes ont été signées et seront envoyées aux premiers ministres des différentes provinces.

| Message aux universités

Le message adressé par la FCÉÉ aux responsables des établissements postsecondaires varie d'une université à une autre même s'il est toujours axé sur le thème de la campagne. À l'USB, une pétition adressée à la rectrice, Raymonde Gagné a circulé demandant « l'élimination complète des frais différentiels ».

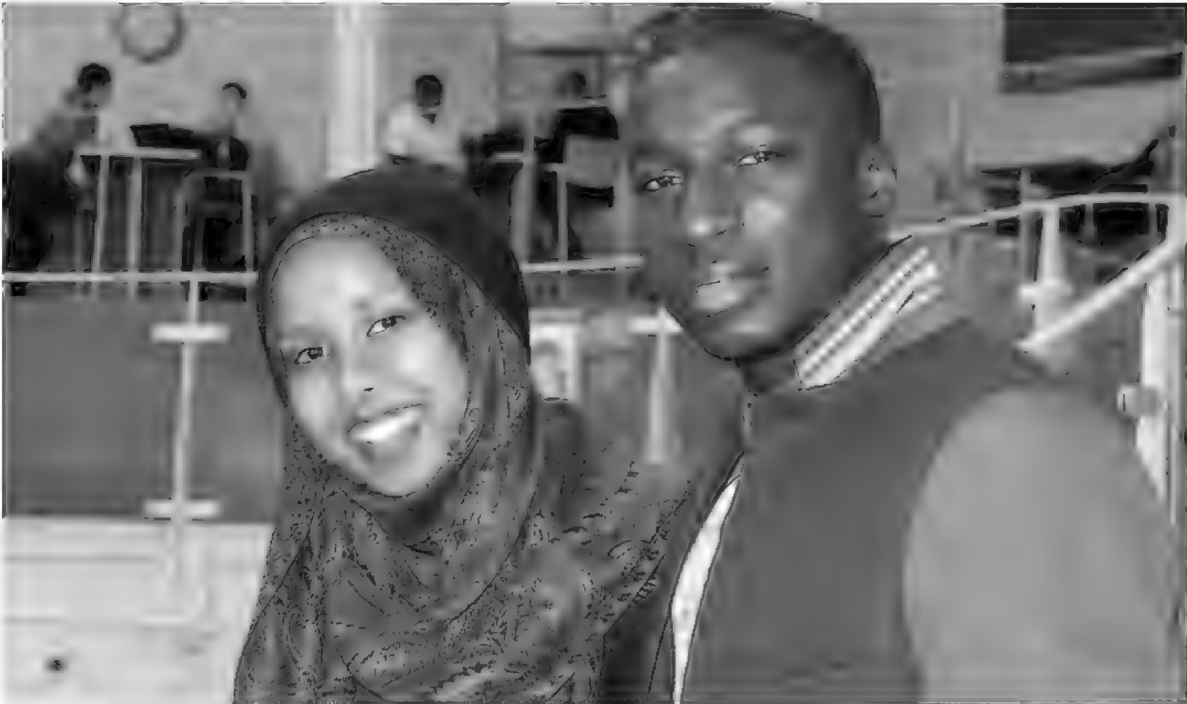


photo : Wilgis Agossa

De gauche à droite, la présidente de la composante manitobaine de la FCÉÉ, Bilan Arte et le représentant de l'ETP au sein de l'AEUSB, Papa Djibril Gueye qui demandent l'élimination des frais différentiels.

Ces frais sont appliqués aux étudiants internationaux qui, pour leurs études « payent deux à trois fois plus que les étudiants nationaux, dénonce Bilan Arte. Il n'y a aucune règlementation pour ces frais ». « On trouve ça inconcevable, martèle le représentant de l'ETP au sein de l'Association des étudiantes et étudiants de l'USB, Papa Djibril Gueye. On contribue aussi à l'économie du pays. »

« Les étudiants internationaux apportent beaucoup à notre pays que ce soit sur le plan économique que culturel, pense Bilan Arte. On reçoit le même enseignement et ça devrait être au même prix. »

Selon les statistiques, les frais de scolarité d'un étudiant international au Canada sont en moyenne de 18 500 $ par année, soit trois fois plus que les étudiants nationaux. Mais le pire, c'est que ces frais peuvent varier chaque année à cause des frais différentiels. « Quand on fait la promotion avant qu'ils viennent, ce n'est pas ce qu'on entend, affirme Bilan Arte.

« Quand on ne sait pas de combien la scolarité va augmenter l'année prochaine, comment les parents de ces étudiants peuvent-ils faire un budget? », se questionne Bilan Arte. Mais les premières victimes de ce système, ce sont les étudiants internationaux. « C'est très difficile », constate Papa Djibril Gueye. « Plusieurs étudiants doivent travailler plus pour payer leur scolarité et ça affecte leurs résultats », note Bilan Arte.

| L'AEUSB, pas en harmonie sur la question

« Cette pétition n'aurait pas dû circuler avec notre logos, déplore le président de l'Association des étudiantes et étudiants de l'USB (AEUSB), Nicolas Audette. On savait qu'il y avait une campagne, mais nous n'avions pas discuté de cette pétition. Il aurait d'abord fallu en parler en conseil d'administration. »

L'AEUSB estime qu'il y a bien d'autres universités au Manitoba où cette pétition devait circuler avant l'USB. « Ce n'est pas ici qu'on paie le plus cher », assure le responsable des activités de l'AEUSB, Wilfried Ehoussou. J'aurais préféré un sondage à une pétition. »

À l'USB, les frais de scolarités des étudiants internationaux sont deux fois plus élevés que ceux des nationaux alors qu'à l'Université du Manitoba, c'est trois fois plus. « On aurait pu ouvrir d'abord un dialogue avec l'Université avant une pétition », souligne Nicolas Audette.

Mais la FCÉÉ assure qu'elle a bien travaillé avec différentes personnes de l'AEUSB. « On n'a pas pu écrire cette pétition tout seuls. Et il y avait plein de bénévoles qui nous ont aidés toute la semaine pour recueillir des pétitions, confie Bilan Arte.

Pendant quatre jours, plus de 500 signatures ont été récoltées à l'USB alors que l'Université compte environ 1 300 étudiants, dont 15 % sont des internationaux. « Je n'aurais jamais pu le faire toute seule », insiste Bilan Arte. « Ça montre quand même qu'il y a un certain nombre de personnes qui croient en la cause », conclut Nicolas Audette.

ERRATUM

Deux grosses erreurs se sont glissées à la Une de *La Liberté* (version imprimée) de la semaine dernière. Bien entendu, il fallait lire *Un comité qui n'a pas froid au nez*. Comme quoi même votre journal d'excellence n'est pas à l'abri d'erreurs évidentes! Toutes nos excuses au Comité de Sainte-Anne qui aurait mérité une Une parfaite.



Politique

Le Parti vert, est-ce qu'il pousse?

Le Parti vert du Manitoba prend de l'ampleur chaque année, mais pourquoi si lentement? Est-ce que les élèves des écoles secondaires connaissent les divers programmes des partis politiques?

Sarah HILL et Emilia MARKOVIC
10e année, Collège Béliveau

Les élèves du Collège Béliveau ont un enseignant passionné par l'environnement et les politiques. Alain Landry, qui enseigne les sciences humaines et la géographie, est depuis le 1er décembre 2013 le nouveau chef du Parti vert du Manitoba.

Alain Landry parle régulièrement de l'actualité avec ses élèves et de la politique. Une élève en 10e année du Collège Béliveau qui a des cours avec Alain Landry se dit désormais intéressée par la politique. « Après avoir été informée à propos de tous les partis politiques et les problèmes environnementaux je pense que le Parti vert est le meilleur choix », affirme Kaylena Lewicki.



photo : Sarah Hill

Alain Landry, qui enseigne les sciences humaines et la géographie au Collège Béliveau, est le nouveau chef du Parti vert du Manitoba depuis le 1er décembre 2013.

Plusieurs élèves n'aiment pas la politique et trouvent qu'elle est ennuyeuse. « La politique ne m'intéresse pas, ça ne fait rien pour moi avant d'avoir 18 ans », déclare une élève de 10e année du Collège Béliveau, Vanessa Ronald.

Mais les politiques nous affectent plus qu'on ne le pense. « Les personnes ne veulent pas changer leurs pensées, elles ont un peu peur de changer et c'est une des raisons pour lesquelles le Parti vert ne grandit pas rapidement », déclare Alain Landry. C'est important que les élèves soient au courant de la politique.

Avec tous les problèmes environnementaux et avec les Conservateurs au pouvoir qui se concentrent plus sur l'économie que sur l'environnement, quel est l'avenir pour notre planète? Est-ce qu'on devrait informer les élèves sur comment changer les partis plus importants pour les pousser à prendre plus en compte l'environnement ou pour aider le Parti vert à grandir?

L'économie au Canada est bonne parce que le parti qui gouverne sait comment gérer l'argent. Les Conservateurs savent comment garder l'économie performante, mais est-ce que c'est la meilleure façon pour aider notre Terre? Si nous ne changeons pas les façons de vivre nous n'allons pas avoir la vie qu'on tient pour acquise aujourd'hui. « J'essaye d'être neutre autant que je peux, affirme Alain Landry. Mais avec le pipeline que les compagnies pétrolières veulent construire en Alberta, je dis à mes élèves que c'est très bon pour notre économie, que ça crée plusieurs emplois, mais j'ajoute que ce n'est pas bon pour notre environnement. »

Dans tous les cas, nous devrions donner plus de choix aux élèves des écoles secondaires pour apprendre davantage au sujet de la politique. Les élèves ont besoin d'avoir les connaissances nécessaires pour être en mesure de faire des choix dans l'avenir.

Animaux de compagnie

Le parcours d'un animal domestique abusé

La maltraitance envers les animaux est un phénomène qui ne diminue pas. Laina Hughes recueille des animaux blessés à la Winnipeg Humane Society, et tente ensuite de les faire adopter. Normand Châtel, lui, a récupéré une chienne délaissée.

Vanessa RONALD et Kaylena LEWICKI
10e année, Collège Béliveau

L'abus sur les animaux domestiques, comme les chats et les chiens, est quelque chose de fréquent. Mais selon un reportage de la CBC, il est rare que des personnes soient poursuivies pour de la maltraitance envers les animaux. Pourtant, le Manitoba fait partie des trois provinces ayant les peines maximales encourues les plus élevées au Canada : dans la province, l'abus peut être puni de deux ans de prison et 75 000 $ d'amende.

Choisir de prendre soin d'un animal qui a été victime de maltraitance donne beaucoup de défis et d'obstacles aux propriétaires ou aux bénévoles et employés de la Winnipeg Humane Society. Cette association a pour but de protéger les animaux qui souffrent et de promouvoir leur bien-être et dignité. Sa directrice des communications, Laina Hughes, n'est pas en mesure de dire combien d'animaux sont recueillis par l'organisation, mais elle affirme : « On en reçoit beaucoup plus qu'on aimerait en avoir ».

À la Winnipeg Humane Society, il existe un département de rééducation comportementale séparé des autres animaux. Là, des entraineurs travaillent pour redonner confiance aux bêtes envers les humains. Ainsi, par exemple, ils ont déjà accueilli un chien qui avait reçu une balle dans la gueule. Après plusieurs opérations et beaucoup de temps, l'animal a pu être adopté par une famille.

Un enseignant du Collège Béliveau, Normand Châtel a adopté une femelle Border Collie abandonnée, Whisper. La chienne était ignorée mais grâce à la famille Châtel, elle est maintenant en meilleure condition, même après avoir subi une opération des hanches. Selon son nouveau maître, « pour la première partie de sa vie, elle n'a pas eu beaucoup d'exercice, elle n'avait pas eu beaucoup d'interaction ».



photo : Gracieuseté Normand Châtel

Whisper est une chienne heureuse.

Quand on travaille avec n'importe quel animal, on ne peut pas les forcer à faire des choses qu'ils ne souhaitent pas parce que là ils deviennent frustrés. Les animaux abusés doivent recevoir beaucoup de renforcement positif pour qu'ils comprennent qu'ils n'ont rien fait de mal et qu'ils sont désormais en sécurité. Ça prend beaucoup de temps et de patience pour entrainer les chiens afin qu'ils fassent à nouveau confiance aux humains, et surtout à leurs maîtres.

Les animaux demandent beaucoup de travail, et exigent beaucoup d'attention. Le propriétaire doit être prêt pour cela. Les chiens, par exemple, ont besoin d'eau, de nourriture, de sortir courir lors de promenades et ils doivent recevoir beaucoup d'amour. Avant d'adopter un animal, il faut donc se demander si on est vraiment prêt à prendre cette responsabilité.

La page Génération Y est une réalisation d'Action médias et de la Division scolaire Louis-Riel (DSLR). Entièrement rédigée par des élèves de la DSLR, cette page présente les intérêts et les sujets qui les passionnent tout en mettant en pratique les rudiments du métier de journaliste qu'ils ont appris lors d'ateliers avec Action médias. Prenez le temps de les lire et de leur écrire au courriel : info@actionmedias.ca

MÉDIAS ÉTUDIANTS

Un parcours semé d'embûches

La radio étudiante CBAU signe son grand retour. Bilan après une série de rebondissements controversés.

Chloé
LE MAO
presse5@la-liberte.mb.ca

« Dès le mois de novembre nous sommes sûrs d'avoir des émissions journalières », affirmait en octobre dernier le directeur général des médias étudiants de l'Université de Saint-Boniface (USB), Ben Marega, auprès de Radio Canada, en évoquant le retour prochain de CBAU. Pourtant, ce n'est qu'au mois de décembre que la radio des étudiants de l'USB a été mise en ligne tandis que les premières émissions n'ont démarré que récemment, le 21 janvier 2014. Un reflet des difficultés que traverse l'Association des étudiants de l'Université de Saint-Boniface (AEUSB) depuis 2011 en matière de production de médias étudiants. Car contrairement aux Universités de Winnipeg et du Manitoba, c'est bien au Conseil d'administration (CA) de l'organisme que revient cette responsabilité.

Or ces dernières années, la gestion des médias étudiants de l'USB n'a pas été de tout repos. C'est le moins que l'on puisse dire au regard des remous internes qui ont agité l'AEUSB depuis 2011. Si jusqu'alors, la gestion des médias étudiants était confiée au Service d'animation culturelle (SAC) de l'USB, en 2011, l'association étudiante choisissait de lui retirer cette tutelle. « La Radio faisait office de boîte à musique, explique Ben Marega. On l'entendait vaguement dans les couloirs, l'AEUSB devait changer ça. »

Après le SAC, l'AEUSB a donc choisi de confier la gestion des médias étudiants de l'USB à Action médias, d'Envol 91. Ce qui n'est pas allé sans poser de nouveaux défis. « Les étudiants ne savent pas gérer une radio, explique la directrice générale d'Envol 91, Annick Boulet. C'était très difficile de travailler avec eux, ils n'étaient jamais disponibles, alors on a dû arrêter ce partenariat. » Pour les étudiants de l'USB, le mécontentement général s'est traduit par l'organisation d'une assemblée générale exceptionnelle le 14 février 2012. Assemblée qui a abouti à l'incorporation des médias étudiants à l'AEUSB à travers la mise en place d'une section médias.

Le 15 juin 2012, Ben Marega a alors été choisi pour gérer cette nouvelle section et devenir le fer de lance des médias étudiants de l'USB. « Lorsque l'AEUSB a mis en place cette section médias, le but était de séparer clairement les pouvoirs, explique le directeur général de l'AEUSB, Joel Lafond. Il ne fallait pas que l'association étudiante ait une influence trop grande sur les médias. C'était une question d'indépendance de la presse. »

Des attentes déçues

Toutefois, un an et demi après cette décision, le bilan apparaît très mitigé. En effet, au cours de la session universitaire 2012-2013 la production médiatique est demeurée mince, voire même inexistante. Seulement quatre éditions du mensuel *Le Réveil* ont été publiées tandis que CBAU a cessé de diffuser sur les ondes de la radio communautaire francophone Envol 91 en janvier 2013... Pour ne reprendre qu'un an plus tard, le 21 janvier 2014. Concernant la production écrite du mensuel *Le Réveil* en revanche, Ben Marega a enfin su répondre aux attentes. Avec déjà quatre numéros depuis la rentrée de septembre 2013, le responsable des médias est ainsi parvenu à diffuser régulièrement les 16 pages d'informations du journal tiré à 1 500 exemplaires.

Un regain de dynamisme est donc enfin de mise. La radio CBAU désormais en ligne sur Internet via l'adresse cbau.fm sera diffusée en flux continu et systématiquement enregistrée afin d'offrir une écoute en différé. Le site Web de la radio est sur le point d'être finalisé tandis qu'une nouvelle programmation a déjà été fixée. « On veut surtout éviter que ce soit communautaire, précise Ben Marega. Notre credo c'est qu'avec CBAU, on jase de tout. On va être la radio qui écoute ses étudiants. »

Toujours est-il qu'après ce parcours laborieux pour mettre en place des médias étudiants réguliers, parcours obstrué par de nombreux « problèmes techniques », comme l'explique Ben Marega, le président de l'AEUSB se montre optimiste. « C'est certain que ce qui a été fait en un an et demi n'est pas très satisfaisant, concède Nicolas Audette, mais je suis content que ça rembarque et j'attends la suite. »

Et si une mise en route si difficile surprend, c'est parce que la section des médias étudiants de l'USB représente un budget total de près de 50 000 $. En effet, chaque étudiant de l'USB verse chaque année 45 $ pour la gestion du *Réveil* et de la radio CBAU. Et 95 % de ce budget fixé par l'AEUSB est destiné aux contractuels et employés du pôle des médias étudiants. « Ben Marega reçoit une grande partie du budget alloué à la gestion des médias, confie Nicolas Audette. Mais c'est la volonté du CA de l'AEUSB de proposer un poste de qualité, qui permette d'embaucher quelqu'un de stable. » De fait, peu d'argent est placé dans le financement même des médias puisque le journal *Le Réveil* rapporte presque autant en publicités (700 $ par mois) qu'il ne coûte en impression (750 $ par mois), tandis que les journalistes reçoivent une Bourse de mérite de l'AEUSB pour leur contribution à la vie étudiante, non reliée au budget des médias étudiants.


photo : Chloé Le Mao
Le directeur général des médias étudiants de l'USB, Ben Marega, a relancé la radio CBAU cette année.

Les étudiants responsables?

Cela pose ainsi un problème de responsabilité. Devant la somme requise auprès des étudiants pour développer des médias, certains s'étonnent du manque de production que cela implique. « Les étudiants devraient dire quelque chose, s'insurge Annick Boulet. L'argent est là et il ne se passe rien! » De fait aucune plainte n'a jamais franchi les murs de l'AEUSB. « Honnêtement, les étudiants se préoccupent peu des médias, indique Nicolas Audette. Jamais personne n'est venu me voir pour m'en parler. » Toutefois, si les étudiants ne s'arrêtent pas dans le bureau du président, c'est auprès de Ben Marega que certains se tournent. « Je comprends que certains étudiants se demandent où vont leur 45 $, confie-t-il. Il y a des critiques mais nous en discutons. » Difficile en somme, de percevoir ce qui relève d'un désengagement étudiant, d'une structure trop rigide, ou d'un défaut de communication avec le personnel de la part du CA de l'AEUSB. « J'ignore si les étudiants ne sont pas engagés, conclut Joel Lafond. Le problème est plutôt de savoir s'ils ont les capacités d'identifier les sources du problème. »

L'ÉQUIPE D'ENTRAIDE ET COUNSELLING

C'est quoi le counselling à Pluri-elles?
Que font les conseillères?

- Elles vous aident à questionner votre perception, vos comportements et vos réactions face aux situations / personnes.
- Elles vous aident à développer des stratégies pour faire face aux situations problématiques.
- Elles écoutent ce que vous avez à dire et vous offrent du soutien et des suggestions.

Quand est-ce que le « counselling » aide?

- Si vous vous sentez accablé(e) ou déprimé(e).
- Si vous avez besoin que quelqu'un vous écoute et vous aide à déterminer et à donner la priorité à ce qui est important.
- Si un problème ou une situation affecte votre vie au quotidien.
- Si vous avez de la difficulté à prendre des décisions et si vous ne savez plus quoi faire.
- Si vous voulez améliorer et maintenir votre qualité de vie et avoir une vie plus équilibrée.

Quels sont les problèmes traités en « counselling »?

• Violence familiale • Violence familiale et milieu de travail • Problèmes de relation • Problèmes familiaux • S'adapter à la séparation / divorce / nouvelles relations • L'abus • La dépression • L'anxiété • Le stress • La colère • Le deuil • Les pratiques parentales • Difficultés financières • Etc.

Nos buts	Nos services	Notre clientèle
• Prévention • Faciliter la connaissance de soi • Faciliter l'acceptation et la croissance émotionnelle • Promouvoir un développement optimal des ressources personnelles • Améliorer les relations et les rapports avec autrui • Aider dans les prises de décision • Offrir du soutien en temps de crise	• Counselling individuel, en couple, en famille • Counselling en groupe / groupe de soutien • Counselling virtuel • Sessions d'informations pour écoles, adultes, parents et adolescents • Thérapie pour enfants • Thérapie par le jeu Etc.	• Femmes • Hommes • Couples • Familles • Enfants • Adolescents et adolescentes • Étudiants, étudiantes et élèves • Professionnels • Immigrants et réfugiés • Aînés et aînées • Aidants naturels

LES ATELIERS FÉVRIER/MARS 2014

ETCAF
Le mardi 4 février
de 18 h à 20 h

La famille
Le mardi 11 février
de 18 h à 20 h

Lutte de pouvoir
Le mardi 18 février
de 18 h à 20 h

Processus de deuil chez l'enfant
Le mardi 25 février
de 18 h à 20 h

Relations saines
Le mardi 4 mars
de 18 h à 20 h

Sécurité chez mon enfant
Le mardi 11 mars
de 18 h à 20 h

Éviter les blessures
Le mardi 18 mars
de 18 h à 20 h

Automutilation
Le mercredi 19 mars
de 18 h à 20 h

Les drogues et mon ado
Le mercredi 26 mars
de 18 h à 20 h

Nos conseillères

Chantal Lambert-Mutual

Justine Aubut

Sophie Bouchard

Rikki Fontaine

Linda Racicot

Les conseillères à Pluri-elles sont là pour vous!

Il y a toujours une conseillère sur place pour prendre votre appel ou pour vous rencontrer.

Nos ateliers sont offerts dans les écoles, à Pluri-elles ou même sur votre lieu de travail. Nous acceptons toutes demandes d'atelier!

Pour vous inscrire à un atelier ou pour plus de renseignements, contactez : Chantal au 204 233-1735 poste 210

Nos services sont gratuits et subventionnés par Service à la famille, Manitoba L'agence de la santé publique du Canada

ETCAF

Augmenter les connaissances sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.

La famille

Permettre aux parents* d'acquérir les outils nécessaires afin de mieux répondre aux besoins de base de l'enfant : l'affection, la santé, la sécurité et l'éducation.

Lutte de pouvoir

Permettre aux parents d'évaluer leur relation avec leur enfant et de comprendre la raison d'une lutte de pouvoir entre eux.

Processus de deuil chez l'enfant

Aider les parents à mieux comprendre le processus du deuil chez l'enfant afin de mieux les accompagner et de réduire les problèmes psychologiques liés à la perte d'un être cher.

Relations saines

Permettre aux adultes d'évaluer ou de découvrir leurs propres relations afin qu'elles deviennent enrichissantes pour eux-mêmes et pour les autres.

Sécurité chez mon enfant

Donner des renseignements aux parents sur la sécurité de leurs enfants et leur offrir des outils pour les garder en sécurité.

Automutilation

Prendre connaissance de l'automutilation, ses causes et ses conséquences, mais aussi aider les gens à faire le premier pas afin de s'en sortir ou même d'aider un membre de la famille ou un ami qui en souffre.

Les drogues et mon ado

Cet atelier a pour but d'aider les parents à comprendre et à discuter des drogues et de l'alcool avec leurs enfants.

* Le mot « parent » est utilisé pour tout adulte entourant l'enfant tel que la mère, le père, les grands-parents, la gardienne…



Pour plus d'informations, vous pouvez visitez notre site Web :
www.pluri-elles.mb.ca ou nous suivre sur **Facebook**



Vous pouvez également vous rendre dans nos locaux, au :
570, rue des Meurons I Winnipeg (Manitoba) R2H 2P8

ÉCOUTEZ-NOUS À ENVOL 91,1 FM LES MARDIS MATIN À L'ÉMISSION PAUSE-CAFÉ

SAINT-BONIFACE

Les défis d'accueillir les malades

Obligée de refuser 86 personnes depuis août, l'auberge médicale A Port in the Storm espère amasser suffisamment de fonds pour réaménager la Résidence Langevin et y construire 40 chambres. Un objectif pas facile à réaliser.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

L'auberge médicale *A Port in the Storm* (APITS), qui accueille à Saint-Boniface des personnes atteintes d'un cancer subissant des traitements dans les hôpitaux de Winnipeg, compte s'établir dans l'ancienne Résidence Langevin, et ce dès 2016.

C'est, du moins, ce qu'espère la directrice générale d'APITS, Marion Willis.

« Nous caressons ce rêve depuis que nous avons acheté l'édifice historique en novembre 2012, et que nous avons établi 18 suites à la Villa Aulneau, à deux pas de la Résidence Langevin, rappelle-t-elle. Le besoin pour un pied-à-terre pour les malades et leurs familles est criant. Depuis le mois d'août, nous avons été obligés de refuser 86 personnes. Il est donc heureux que notre vision pour la Résidence Langevin se concrétise. »


photo : Daniel Bahuaud

Marion Willis.

Le projet, dont les coûts estimés se chiffrent à quelque 15 millions $, prévoit la construction de 40 suites, qui serviront aux malades qui vivent en région, particulièrement ceux de l'Entre-les-lacs, du Nord de la province et du Nord-Ouest ontarien. APITS a déjà amassé trois millions $, et compte lancer, d'ici la fin de l'année, une campagne de financement, dont le porte-parole officiel sera l'ambassadeur du Canada aux États-Unis, Gary Doer.

« Nous frappons aux portes de plusieurs grands bailleurs de fonds, explique Marion Willis. Une fois que nous aurons 60 % des fonds, nous entamerons notre campagne publique. Ce qui nous rend très optimistes, c'est que la ministre de la Santé, Erin Selby, s'intéresse au projet, et nous a conviés à une rencontre. Le ministre du Logement et Développement communautaire, Peter Bjornson, sera également présent. C'est de bon augure. »

Entre-temps, l'organisme a sollicité le soutien d'ActionCancer Manitoba, d'une quinzaine de municipalités rurales, sans parler d'Entreprises Riel et d'Héritage Saint-Boniface.

« Pour nous, ce réaménagement de la Résidence Langevin s'enligne très bien avec le quartier, affirme le directeur général d'Entreprises Riel, Normand Gousseau. Après tout, Saint-Boniface est réputé pour ces infrastructures de santé. La construction d'une auberge médicale s'avère une idée toute naturelle, non seulement pour le quartier, mais pour la Résidence Langevin elle-même. Car avant d'être la première école normale francophone, l'édifice appartenait aux religieuses, qui se préoccupaient du bien-être de la communauté. »

Les ravages du temps

Inoccupée depuis le départ, en 2010, de la garderie du P'tit Bonheur, la Résidence Langevin a subi les ravages du temps, ce qui rendra plus difficile la préservation de nombreux éléments de l'édifice.

« Ça fait des années que l'édifice n'était pas chauffé l'hiver, souligne Marion Willis. Même lorsque la garderie y était, seule la section réservée au P'tit bonheur était chauffée. »

En outre, la neige accumulée sur le toit de l'édifice a endommagé la structure lors des deux dernières fontes printanières. « Les pipes censées conduire l'eau du toit vers les égouts étaient bouchées, explique Marion Willis. L'eau a pénétré dans l'édifice. Il nous a coûté 60 000 $ pour réparer les pipes, et nettoyer les dégâts à l'intérieur. La situation est regrettable, et souligne le besoin d'une politique générale sur l'entretien des édifices historiques qui ont été protégés de la démolition. »

Il n'empêche qu'APITS compte préserver autant d'éléments de l'édifice que possible, y compris l'entrée et la façade historique. « Nous travaillons de concert avec Héritage Saint-Boniface, et l'architecte, Étienne Gaboury. Nous avons des dessins architecturaux préliminaires, que nous réviserons en tenant compte de leurs suggestions. Chose certaine, nous prévoyons consacrer quelque 800 pieds carrés à un espace muséal, qui soulignera l'importance, pour l'éducation francophone, de la Résidence Langevin. »

Le président d'Héritage Saint-Boniface, Joel Lafond, se réjouit qu'APITS tienne compte des besoins patrimoniaux de la communauté francophone. « C'est dommage que l'édifice ait subi des dégâts, lance-t-il. Mais nous sommes confiants que l'organisme fera tout son possible pour préserver autant d'éléments historiques que possible. Nous sommes heureux qu'une partie de l'édifice soit consacrée à l'éducation francophone et plus particulièrement aux contributions du Métis, Roger Goulet. »